

JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

I. FÉVRIER

1785.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.

I. FÉVRIER

1785.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Voyages & aventures de Robinson Crusôë.
Nouvelle édition revue, corrigée & aug-
mentée de l'histoire d'Alexandre Selkirk,
dans l'isle de Jean-Fernandez.*

Labor omnia vincit
Improbis, & duris urgens in rebus egestas.
I GEORG.

A Liege, chez Boubers. 1785. 5 vol. in-12.

Nous avons eu occasion d'observer l'inu-
tilité des efforts de M^r. Grivel pour
substituer son roman de *l'Isle inconnue* aux

* 1 Oct.
1784. 1.184.

Emile t.
2, p. 77.

aventures de Robinson Crusoë *. On trouve dans la *Préface* de cette nouvelle édition un passage de J. J. R., qui prouve combien ce philosophe auroit eu de peine à souscrire à cette préférence, & combien il mettoit l'ouvrage de Foë au-dessus des autres productions de ce genre. " Puisqu'il faut absolument des livres, il en existe un qui fournit à mon gré le plus heureux traité d'éducation naturelle. Ce sera le premier que lira mon Emile, &c. . . . Quel est donc ce merveilleux livre ? Est-ce Aristote ? Plin ? Buffon ? Non : c'est Robinson Crusoë, &c. Ce roman débarrassé de tout fatras, fera tout à la fois son amusement & son instruction, &c. ,

Il faut convenir que le citoyen de Geneve pouvoit un peu loin son admiration pour ce roman, & qu'un *Emile* qui ne liroit point d'autre livre, seroit une espece de *Vendredi*. Mais en retranchant ce qu'il y a de paradoxal & d'exagéré dans ce jugement, il y restera encore assez de vrai pour donner une idée avantageuse du roman anglois. Ce qui m'a paru particulièrement estimable, c'est la maniere impartiale & parfaitement équitable dont l'auteur parle de diverses nations, même de celles avec lesquelles la sienne a été fréquemment en guerre. En parlant du projet de massacrer quelques Sauvages, " les Espagnols, dit-il, n'y purent consentir. Il faut leur rendre cette justice que malgré ce qu'on raconte des cruautés de cette nation envers les Mexicains & les Péruviens *, j'ai vu

* 1 Sept.
1784. p. 25.

„ peu d'hommes aussi modérés , aussi ver-
 „ tueux , aussi humains , & en même tems
 „ aussi braves que ces Espagnols „ Il est
 vrai que l'auteur n'est pas toujours si équita-
 ble , & que ce qu'il regarde ici comme des
 choses qu'on *raconte* , lui paroît ailleurs bien
 incontestable ; mais faut-il être surpris qu'un
 romancier ne soit pas toujours d'accord avec
 lui-même , tandis que les historiens le sont
 si peu ?

On trouve dans le passage suivant une ré-
 flexion précieuse touchant l'influence du
 christianisme sur le caractère des nations.
 “ Nous y trouvâmes (dans l'isle de Formose)
 „ un peuple honnête & plein d'intégrité
 „ dans le commerce. Cette douceur de mœurs
 „ & cette probité sont sans doute dues au
 „ christianisme , qui autrefois a été introduit
 „ dans cette isle. Effectivement j'ai toujours
 „ remarqué , dans tous les lieux où il a
 „ été reçu , qu'il avoit humanisé les nations ,
 „ même les plus féroces. „

Depuis que des voyageurs de toutes les
 classes nous ont dessillé les yeux sur les pré-
 tendues merveilles de la Chine , il est naturel
 que les romans expriment les notions au-
 jourd'hui dominantes ; mais il peut paroître
 étonnant qu'un romancier ait peint ce pais
 lointain & ses habitans avec des couleurs vraies ,
 dans le tems même que les géographes & les
 historiens en faisoient des contes enchantés.
 “ Quand je compare les peuples de ces pais-
 „ là , leurs mœurs , leurs loix , leur religion
 „ & leur faste , à ce qu'il y a de remarquable

1 Décemb.
 1784. p. 490.
 & autr. ci-
 tés *ibid.* p.
 494.

29 en Europe , j'avoue que je trouve bien ri-
 29 dicules les pompeuses descriptions qu'on
 29 nous en donne. Une seule province d'An-
 29 gleterre , de Hollande , de France ou d'Es-
 29 pagne , fait plus de commerce que tout
 29 l'empire de la Chine ensemble. Peut-on
 29 mettre en parallele leurs jonques & leurs
 29 autres frêles bâtimens avec nos flottes mar-
 29 chandes & nos armées navales ? Quatre
 29 vaisseaux de guerre européens de soixante-
 29 dix à quatre-vingt pieces de canon , sont
 29 capables de détruire toutes leurs forces ma-
 29 ritimes. Ce que je dis de leurs flottes peut
 29 s'appliquer à leurs armées. Le seul corps
 29 des cuirassiers allemands , ou des gensdarmes
 29 françois , renverferoit toute leur nombreuse
 29 cavalerie. Je crois encore qu'un million
 29 de leurs fantassins ne tiendroient pas contre
 29 vingt de nos meilleurs bataillons ; en sup-
 29 posant qu'ils fussent postés de maniere à
 29 ne pas être enveloppés. Il en est de même
 29 pour l'attaque & la défense des places.
 29 Leur meilleure forteresse ne tiendroient pas
 29 quinze jours contre les efforts de la moin-
 29 dre de nos armées ; & leurs forces réunies
 29 ne prendroient pas une place comme Lille
 29 ou Strasbourg après un an de siège , à
 29 moins que de les réduire par la famine. „
 29 “ On a tort d'avoir meilleure opinion de
 29 leurs sciences. Ils n'en connoissent tout au
 29 plus que les premiers élémens. Ils n'ont
 29 aussi que de foibles notions dans les ma-
 29 thématiques , & sont même encore si peu
 29 versés dans l'astronomie , que , lorsque le

„ soleil est éclipfé, ils imaginent qu'un grand
 „ dragon veut le dévorer. C'est pourquoi
 „ dans ce tems ils font un bruit effroiable
 „ avec des tambours & des tymbales, pour
 „ épouvanter le monstre & l'éloigner de sa
 „ proie. „

“ En vérité je ne peux m'empêcher de
 „ hauffer les épaules, quand j'entends ra-
 „ conter de si belles choses de ces fameux
 „ Chinois, qui, dans le fond, ne sont que
 „ de vrais ignorans, & de vils esclaves d'un
 „ gouvernement despotique, digne de leur
 „ génie & de leur bassesse.

On fait que Robinson Crusoë en débitant
 des maximes en général bonnes & vraies, a
 donné plus d'une fois l'essor à ses préjugés
 contre l'Eglise catholique; & que le voiageur
 amusant ou instruisant devient quelques fois
 un tantinet fanatique : car quel est le bon
 jugement que l'esprit de secte n'altère & ne
 contourne pas ? M^r. Feutri dans une édition
 qu'il nous a donnée de ce roman, avoit
 promis de supprimer ou de redresser les pas-
 sages divers qui tenoient à cette espèce de
 folie; mais il paroît avoir eu pour cette ré-
 forme une vocation bien foible : celle de no-
 tre éditeur est plus décidée, & ses effets en
 sont plus sensibles; il a rempli exactement la
 tâche dont il rend compte dans sa *Préface*. (a)

Cette

(a) Cette *Préface* écrite d'une manière un
 peu embarrassée, décele des vues pures, un
 jugement sain, beaucoup de zèle pour la re-
 ligion & les mœurs. On y trouve une notice

Cette édition est encore remarquable par l'histoire tout-à-fait curieuse & intéressante d'Alexandre Selkirk, qu'on voit à la fin du quatrième tome. Les aventures de cet Anglois, plus vraies que celles de Robinson, mais pas plus vraisemblables, montrent par une preuve de fait combien l'on a été fondé à prendre d'abord le roman de Foé pour une histoire véritable.



La morale de l'adolescence. Par Mr. D. E., maître privilégié de mathématique & de pension françoise dans la ville & université d'Utrecht. A Utrecht, chez Wild 1783. vol. in 8°. de 194 pag. Prix 2 liv.

Qu'un mathématicien privilégié décide sur les résultats des nombres, des angles & des lignes, qu'un maître de pension emploie tous les moyens honnêtes pour avoir des pensionnaires, c'est une chose

assez étendue de la vie & des ouvrages de Daniël Foé ou de Foé, auteur de ce roman. Je ne fais si la noblesse de cet écrivain (supposée réelle, quoiqu'il fût d'abord destiné à une profession mécanique), demandoit si scrupuleusement un *de* ; mais l'éditeur n'osant point écrire son nom sans cet avant-coureur, & l'ajoutant constamment à l'article *de*, il résulte de ces *de de* un effet désagréable, & absolument insolite à l'égard d'un poète anglois.

toute simple ; mais que par ces deux titres il se croie chargé d'écrire sur la *morale*, j'avoue que cela est excessivement confiant. Le *Dictionnaire historique* ; le *Dictionnaire des anecdotes*, & quelques autres plagiats faits ci & là, font tout l'ensemble de cette *morale de l'adolescence* (qui sans doute est la *morale* de tous les âges). On y apprend à admirer l'IMMORTEL Julien l'apostat (p. 144), & à blâmer Henri IV d'avoir abandonné une secte dont il reconnut les erreurs (p. 140). Avec de telles leçons l'auteur se flatte de faire mettre en exécution le grand conseil d'Horace : *animum rege*, qu'il a choisi pour épigraphe. O ! la pauvre *adolescence* qui n'a d'autres obstacles à opposer à l'impétuosité de ses desirs & de ses passions ! Les Etats-généraux (car c'est particulièrement à l'usage des 7 Provinces-unies que l'ouvrage est destiné), rendroient peut-être un service essentiel à cet âge tendre & docile, s'ils faisoient à l'auteur une *pension* honnête, à condition qu'il s'occupât de toute autre chose ; & que dans le cas qu'il voulût absolument avoir des *pensionnaires*, ce ne fût que pour bien avoir soin de leur corps, laissant à d'autres le soin de former l'esprit & le cœur.



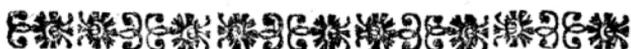


Erase ou l'ami de la jeunesse, entretiens familiers, dans lesquels on donne aux jeunes gens de l'un & de l'autre sexe, des notions suffisantes sur la plûpart des connoissances humaines & particulièrement sur la logique ou la science du raisonnement; la doctrine, la morale & l'histoire de la religion; la mythologie, la physique générale & particuliere; la géographie, l'histoire de France, &c. Par M^r. Filassier. A Liege, chez Defoer 1785. 2 vol in-12. Prix 3 liv. 15 f. de France.

ON doit savoir gré à l'imprimeur qui réimprime cet ouvrage pour la 4^e. fois. Si c'est une compilation qui n'a pas coûté beaucoup de peine au rédacteur, qui pourroit être faite avec plus d'ordre, de choix & de conséquence *; elle est au moins sage & utile dans sa totalité, pleine de bonnes choses, &, dans la pénurie extrême où nous sommes d'ouvrages que la jeunesse puisse lire impunément, d'une ressource précieuse; jusqu'à ce qu'un homme zélé pour l'éducation, sûr & ferme dans les bons principes, dans les notions pures & saines, nous donne quelque chose de plus réfléchi. (a)

* Mai
1774. P. 519.

(a) Aiant lu avec une attention plus particuliere l'ouvrage dont je projettois de donner



R. P. Vincentii Patuzzi, Ordinis Prædicatorum, SS. théologiæ professoris, instructio circa doctrinam de indulgentiis ; romanis typis primitus excusa, nunc maximam partem aucta &c, opérâ Patris Udalrici Reifs. *Ausbourg, & se trouve chez l'imprimeur du Journal.* 1784. 1 vol. in-12.

LE P. Patuzzi est un des hommes qui dans ces derniers tems s'est distingué dans l'Ordre de St. Dominique par ses talens, par l'usage constamment utile & édifiant qu'il en fait. Son érudition est vaste, son jugement solide, son style pur & agréable, même dans les matieres que l'école a coutume de barbariser. Cette Instruction touchant les indulgences ne laisse rien à desirer sur cet objet, & répond parfaitement à la réputation que l'auteur s'est faite par d'autres ouvrages, particulièrement par son traité *de sede inferni* contre Schwinden (a). Le P. Reifs a servi utilement

ner une édition * ; je l'ai trouvé un peu suranné & trop superficiel pour remplir le but que je me proposois : sans renoncer à un travail qui promet quelque fruit, j'attendrai que quelque bonne fortune me présente des matériaux plus susceptibles d'une forme moderne & agréable à des instituteurs éclairés.

(a) Ce traité, devenu rare, a été imprimé ou réimprimé à Venise, vers 1766. Je l'ai vu en Hongrie

* 15 Avril
1783. p. 593.

ment le public, en la reproduisant par une nouvelle édition, augmentée de remarques & d'additions intéressantes.



Storia-filosofica del préjudizio &c. *Histoire philosophique du préjugé.* A Florence, chez Benucci 1784. 1 vol. in-8°.

L Es Italiens, gens à préjugés, s'il en fut jamais, à commencer par Romulus & Numa jusqu'à l'an 1784, mais aussi gens à imitation & à répétition, barbouillent aujourd'hui bien du papier en faveur des préjugés philosophiques, les plus extravagans & les plus funestes de tous les préjugés. La ville de Florence est particulièrement féconde dans ces sortes de productions. L'auteur de celle-ci, appelle *préjugé* tout ce qui combat les préjugés qu'il adopte sans examen & sans raisonnement, en bon & simple amateur des choses de mode & de vogue.

Hongrie en 1768; mais je l'ai vainement cherché dans nos provinces. Si quelqu'un de mes voisins le possède, il me fera plaisir en me l'abandonnant pour peu de tems; j'aurai soin de le restituer. — Je viens de lire dans un catalogue de livres: *De futuro impiorum statu*, par le même, Venise 1764. Serait-ce le même ouvrage? Je ne le pense pas. Celui dont je parle, pourroit bien en être une suite ou un *appendix*, son objet étant moins général, puisque l'auteur n'y combat que l'opinion particulière de Schwinden.

Almanach de Gotha contenant diverses connoissances curieuses & utiles pour l'année 1785. A Gotha, chez Ettinger; à Liege, chez Defoer. Prix 3 liv.

ON trouve pour l'ordinaire dans cet Almanach des observations intéressantes, quoique souvent défigurées par les préjugés dominans qui, comme il est aisé de se le persuader, n'épargnent pas plus les brochures mignonnes que les lourds *in-folio*. Je ne releverai pas les erreurs qu'on répète ici plus machinalement que malicieusement, touchant l'origine de la société, dont on ne parle que d'après une philosophie sauvage & barbare qui ne voit dans l'homme qu'une brute un peu civilisée; je me contenterai de transcrire les trois derniers *degrés* ou époques de la société, en faveur des gens qui croient bien sérieusement que nous vivons dans le vrai âge des lumières de la sagesse & de la vertu. Le témoignage d'un faiseur d'almanachs est ici d'une certaine considération; il doit au moins paroître impartial; car il n'y a guere d'apparence qu'on aille dire gratuitement des injures aux gens tout en leur souhaitant honnêtement une heureuse année.

“ *Dixieme degré.* La nature n'admet point
 „ de repos. Il en est de même de la culture.
 „ A-t-on franchi le sommet, le chemin ramene

„ mene dans la vallée. Goût efféminé. Raf-
 „ finement faux. Esprit de secte. Affectation
 „ en fait de mœurs & de goût. Habillemens
 „ contre nature. La nature elle-même con-
 „ trainte à subir des loix qui lui répugnent.
 „ Surcharge en ornemens. Commencement
 „ de la dépravation des mœurs, occasionnée
 „ par un luxe démesuré. „

“ *Onzieme degré.* Excès de culture. Perte
 „ des forces du corps. Bizarrière de goût. Le
 „ luxe toujours croissant engendre la mollesse
 „ de l'esprit & des mœurs. Aversion pour le
 „ travail, Bavardage au lieu de savoir & de
 „ philosophie. La décadence de la solidité
 „ entraîne la ruine des mœurs. Le lien de
 „ la religion se relâche, & ne se soutient par-ci
 „ & par-là que par le bras séculier. „

“ *Douzieme degré.* Tout suit la pente
 „ précédente. Dieu fait où elle conduira.
 „ Abomination de mœurs. Visages chiffon-
 „ nés, corps fluets & énérvés, n'ayant plus
 „ ni la proportion ni la mesure qu'il faut.
 „ De vraies figures chinoises; & avec tout
 „ cela de l'esprit & la rage de briller. Ef-
 „ forts outrés dans tout ce qui regarde la
 „ société civile. Incrédulité, despotisme; &
 „ quant au goût; joujoux & brinborion. „ (a)

(a) Quoiqu'à l'occasion d'un ouvrage pres-
 que burlesque, on n'ose se livrer à des ré-
 flexions bien sérieuses, je me permettrai la
 suivante. « La révolution étonnante qui ré-
 sulte des douze *degrés* de progression dont on
 voit ici le tableau (quoique défectueux en
 bien des points), comparée avec l'état tou-
 jours



Jésus-Christ par sa tolérance le modèle des législateurs. A Paris, chez Cuchet; à Liège, chez Lemarié. 1785. 1 vol. in-12. de 356 pag. Prix 2 liv. 10 sols.

C'Est un dessein bien louable que de proposer pour modèle des vertus celui qui en a posé les fondemens les plus solides, qui en a enseigné les maximes les plus pures, & qui dans le cours d'une vie admirable en a donné les plus éclatans exemples. Mais ce dessein est-il ici bien exécuté? L'auteur a-t-il eu cette circonspection, cette réserve timide & respectueuse si nécessaire quand on parle de Dieu & de J. C.? A-t-il constamment fait le vrai état des choses, n'a-t-il pas confondu des circonstances essentiellement différentes, & établi des conclusions générales là où il étoit même difficile d'en déterminer de particulières? Ne s'est-il pas fait des phantomes pour les combattre, & ne suppose-t-il pas chez les Catholiques une dureté, une intolérance qui n'existe nulle part? N'a-t-il pas détourné de leur but, de leur sens un grand

jours parfaitement le même de la brute, opposée à la ressemblance parfaite des abeilles chinoises & de celles d'Europe, des chevaux & des chiens de Semiramis avec les nôtres, est un argument terrible contre ceux qui confondent la raison avec l'instinct. »

nombre de citations? N'a-t-il pas employé des autorités frivoles, suspectes, décriées, dans une matière où l'on en pouvoit employer de plus graves? N'a-t-il pas donné lieu, sans le vouloir sans doute, à des lecteurs superficiels & préoccupés des erreurs actuelles, de confondre la tolérance avec l'indifférence, avec l'inaction & l'inertie qui encourage la naissance & la propagation des erreurs, les moyens de séduction & de désordre? . . . Pour ne rien hasarder en prononçant sur ces questions diverses, je me contenterai de transcrire le jugement d'un auteur, dont on connoit la modération, l'équité & la bonne critique.

*Journal
général de
France 1734
n^o. 144.*

« Le ton de déclamation, le peu de choix dans les preuves, l'affectation du style gâtent beaucoup cet ouvrage. Le but de l'auteur a sans doute été de montrer que la douceur est l'esprit de Jésus-Christ, qu'il est celui de l'Eglise, & qu'elle doit toujours le conserver. Il avoit dans l'Evangile, dans les ouvrages des Pères, dans l'histoire de l'Eglise & dans la raison même des preuves triomphantes. Il a mieux aimé suivre son imagination, & créer des preuves nouvelles, qui ne persuaderont pas. »

« Moïse est loué dans l'Ecriture à cause de sa douceur : elle dit qu'il a été chéri de Dieu & des hommes. L'auteur le représente comme « un génie vaste, un cœur magnanime, une » ame de feu. Nul mortel n'a eu des con- » noissances plus étendues; nul conquérant » ne fit voir autant de courage ». La conclusion est digne d'un caractère qui n'est pas exactement celui de Moïse. « Le caractère » distinctif du Messie étoit le renoncement à » soi-même, le pardon des injures, la tolé- » rance à l'égard des pécheurs. Moïse ne » pouvoit avoir ces prérogatives, d'autant » plus

» plus que faisant les miracles les plus éclatans, on n'auroit pas distingué le Sauveur des nations ». Il seroit difficile de faire un raisonnement plus défectueux dans une matiere si importante. »

« Après Moÿse, l'auteur parle des Prophetes, il cite plusieurs traits brillans de leurs oracles pleins du feu divin qui les animoit. Il croit les relever beaucoup en disant qu'on ne doit point les assimiler à la fable; & il ajoute que « de tous les romans antiques & modernes il n'en existe pas un seul qui ne soit flétri par quelque peinture lascive, ou par l'intervention de quelque fausse divinité. Télémaque, lui-même, si digne de nos éloges par ses belles maximes & par son élégante diction, se ternit lorsqu'il est question de la nymphe Eucharis & de l'ancre de Calypso ». Quels rapprochemens, & quelles disparates! »

« Le portrait de Jesus-Christ où l'on ne pouvoit trop adoucir les couleurs pour le rendre digne du divin modele qu'on vouloit présenter, est plein d'emphase dans les éloges, & de termes durs & outrageans dans les critiques. Il manque dans tout cet ouvrage un ton de modération, de sensibilité, de persuasion & de vraie science qui n'est jamais plus nécessaire que quand on parle de la douceur de Jesus Christ & de celle de la religion. »



* *Collection universelle des mémoires particuliers, concernant l'histoire de France.* Prospectus.

« Cette Collection manquoit à notre littérature. L'homme de lettres qui étudie l'histoire de France, l'homme du monde qui lit pour son instruction ou pour son amusement, desiroient depuis longtems le recueil que nous annonçons. En effet, veut-on connoître à fond les personnages célèbres qui

I. Part.

M

ont brillé sous tel ou tel regne, l'enchaînement des circonstances qui ont amené les grands événemens, c'est à ces Mémoires qu'il faut recourir. Nos historiens sont rarement descendus dans ces détails privés & domestiques, qui caractérisent les mœurs d'un siècle & laissent voir à nu l'ame de ceux par qui les révolutions se sont opérées. La plupart de ces écrivains, en voulant sans cesse ramener tout à une seule cause, ont modifié les événemens d'après les idées qu'ils avoient combinées (a). Ainsi leur imagination, à force de créer, a dénaturé les faits; & l'on a vu l'homme coupable dans celui qui ne fut peut-être entraîné que par les erreurs & les préjugés de son siècle,

Sans offenser les historiens des nations, on peut dire hardiment que les Tacites sont rares. Rome n'en a qu'un; & il est à craindre que ce grand modele ait peu d'imitateurs. *L'historien déclamateur n'est pas un Tacite; l'historien adulateur l'est encore moins.* C'est donc dans les Mémoires particuliers qui ont été écrits sous chaque regne, ou que l'on a rédigés d'après les matériaux que leurs auteurs avoient laissés, qu'il faut réellement lire l'histoire & l'étudier en philosophie. Ces écrivains distingués par les places qu'ils ont occupées, contemporains de ceux dont ils ont parlé, & acteurs eux-mêmes dans les événemens du jour, soit comme rivaux, soit comme associés subalternes, offrent le répertoire le plus curieux

(a) Plus d'une fois j'ai témoigné combien peu je me fiois aux Prospektus; en matière d'histoire*, cette défiance doit être aujourd'hui encore plus grande. Cependant ce passage & quelques autres que j'ai distingués par le caractère italique, me préviennent pour l'auteur de cette entreprise; les lecteurs intelligens comprendront sans peine à quel point on peut se flatter de sa part, d'une exception à la corruption & à la subversion générale des notions historiques.

rieux en ce genre. A travers les vérités qui leur échappent, on voit aisément la passion qui les maîtrise, l'esprit du parti qui les domine, & les motifs d'ambition ou de vanité, qui, mobiles secrets de leur conduite, ont dicté les expressions dont ils se servent, & caractérisé les portraits qu'ils tracent.

Pour donner un aperçu de la Collection que l'on propose, il suffira de rappeler ici les Mémoires du Sire de Joinville. Ces Mémoires sont la meilleure source où l'on doit puiser pour se former une idée des hommes qui figuroient à la cour de Louis IX. Avec quelle naïveté ce bon sénéchal ne raconte-t-il pas les intérêts divers, qui, s'entrechoquant dans le conseil du Monarque, l'obligeoient par fois à ne prendre avis que de lui seul? Ce Roi, *l'un des plus grands qui aient régné sur les François, se livrant à toute l'énergie de son ame, toujours brillante du desir de bien faire, réunissoit ses courtisans divisés, & les faisoit à vouloir le bien qu'il vouloit.* Ce sera donc par la réimpression de ces Mémoires que notre Collection commencera; ensuite on classera par regnes & dans un ordre chronologique, tous les Mémoires particuliers qui sont connus; & l'on n'en exceptera que ceux qui sont apocryphes ou scandaleux. Ces Mémoires seront précédés d'une notice historique, relative au tems où leurs auteurs ont vécu & aux emplois qu'ils ont exercés. Par ce moyen on aura sous la main une Collection d'ouvrages importans qu'il est très-difficile de se procurer. Non-seulement la réunion de ces Mémoires exige du tems & des soins auxquels les seuls amateurs de la bibliographie peuvent se livrer, mais elle est d'ailleurs très-dispendieuse. La Collection que nous présentons en diminuera le prix de plus de deux tiers, & rassemblera les agrémens d'un format uniforme & d'une impression bien soignée. »

« Cette Collection sera imprimée in-8°. Il en paroîtra régulièrement un volume chaque mois, à commencer dans les premiers jours de Février. Le prix de la souscription pour 12

volumes, à Paris, est de 48 liv. ou de 24 pour la demi-année. Les souscripteurs de province paieront de plus 7 liv. 4 sols pour l'année entière, ou celle de 3 liv. 12 sols pour la demi-année, à cause des fraix de poste. C'est au directeur de la Collection des Mémoires &c. qu'il faut s'adresser, rue d'Anjou, la deuxième porte cochère à gauche, en entrant par la rue Dauphine, à Paris. »



L Académie d'Arras a cru devoir publier dès-à-présent le sujet du prix qu'elle distribuera en 1786, & qu'elle a choisi de concert avec les députés généraux & ordinaires des Etats: *Est-il utile en Artois de diviser les fermes ou exploitations des terres? Et dans le cas de l'affirmative, quelles bornes doit-on garder dans cette division?*

Si toutes les académies s'occupent d'objets aussi utiles, les véritables lumières iroient sans doute en croissant; mais ce qui mérite plus de louanges encore que le choix du sujet, c'est la lenteur & la prudence que l'académie met dans la décision: elle accorde deux ans pour l'examen, & lorsqu'elle aura sous les yeux les pièces diverses des concurrens, sans doute qu'elle balancera les raisonnemens avec une maturité proportionnelle à la gravité de l'objet (a). Déjà les effets de l'état actuel des choses ne sont pas favorables à la *division*.

(a) Nous avons déjà traité cette matière dans le Journal du 1 Juin 1775, p. 801.

tion des fermes. L'Artois, le Cambresis & la Flandre françoise sont excellemment cultivés; c'est un jardin continu, les laboureurs y sont à leur aise, les seigneurs en tirent sans contrainte & sans exactions des revenus dont ils sont très-contens. On doit craindre de toucher à ce qui est bien, sous l'apparence toujours douteuse du mieux. Celui qui cultive en grand, contemple & respecte la marche & les efforts de la nature, attend l'avenir pour jouir mieux & plus longtems, écarte tout systême d'un lucre éphémère & momentané: réduit à un petit espace, le laboureur en tire tout le produit possible, la jouissance du moment fait sa règle, tout ce qui promet pour l'avenir, tout ce qui produit avec lenteur, est nul pour lui *. Et quand

* 1 Janv.
1784. p. 9.

(a) Véritable règle de population, 1 Juin 1775, pag. 802. — Cat. phil. p. 627.

ſucceſſivement les moiens d'établir ſes enſans, ſelon leurs deſirs & leurs talens, & conſtituent une aiſance digne de l'âge des Patriarches.

Ce qui a donné ſur-tout l'idée de la diviſion des fermes, c'eſt le ſyſtème fatal des défrichemens, c'eſt la meurtrière ſpéculation des Economiftes qui en confondant toutes les notions, & toutes les règles de la cultivation a porté à la France en particulier un coup plus funeſte, que tous les Barbares du Nord. On en jugera ſans peine par la lettre ſuivante inférée dans le *Journal général de France*, n^o. 84. 1784.

« Pendant pluſieurs années, Meſſieurs les Economiftes, gens à ſyſtèmes, bornés dans leurs connoiſſances, tranchans dans leurs déciſions, ont inondé la France de leurs écrits ſur l'agriculture. Comme ils n'ont pas trouvé de contradicteurs, ils ont perſuadé l'ignorance & la crédulité populaire. Ils ont fait accroire à la nation qu'il étoit de ſon intérêt de défricher toutes les terres du royaume, & ils ſont venus à bout de mettre en crédit l'abſurdité la plus palpable, un ſyſtème monſtrueux qui a été reçu avec un engouement dont on n'a pas d'exemple, qui a fait des milliers de fanatiques, & cauſé des maux innombrables. Sans doute ces Meſſieurs ne ſe plaindront pas. Ils ſont entrés dans une lice où ils n'ont pas trouvé de concurrens. Ils ſ'y ſont eſcrimés à leur aiſe. Toutes les palmes ont été pour eux. Cependant leurs victoires ne ſeroient qu'un jeu d'enfant, leur triomphe qu'une caricature ridicule, ſi leurs écrits s'étoient bornés à manquer de raiſons, de fondement, de ſolidité. Mais ils ont perſuadé ; & cette perſuaſion a fait & fait encore le malheur de l'Etat. Ils ne doivent donc pas trouver mauvais que la philoſophie, que la ſaine politi-

que

que s'arment à leur tour du burin qu'ils ont manié si longtems avec un succès si funeste. »

« Oui, le système de tout défricher indistinctement a fait à la France une plaie qui peut-être jamais ne se cicatrisera. Ce n'est en effet que du moment qu'ils ont répandu leur doctrine, que le grain est monté à un prix exorbitant, que nous avons été sur le point de manquer de pain, que la viande a augmenté de valeur, que les denrées de toute espece sont recherchées, que les draps, que les cuirs, tout enfin est devenu d'une rareté & d'une cherté effrayante, & que nous avons éprouvé la disette au milieu de l'abondance. Cette seule réflexion devoit suffire pour rendre leurs principes suspects, & constater les dangers de leur doctrine. Mais examinons sur quels fondemens les Economistes ont appuyé leur système. Ils ont dit: l'agriculture est le nerf de l'Etat: c'est sa corne d'abondance; elle est le principe du commerce qui y revient par sa pente & sa circulation; sans la culture des terres tout commerce est précaire; un Etat n'est vraiment riche que par l'abondance des grains; elle impose un tribut aux nations étrangères; elle facilite les importations sans épuiser le numéraire qu'au contraire elle augmente de son superflu; ses produits sont un aiguillon pour la cupidité qui sert l'Etat par des défrichemens; si l'on étoit bien persuadé de ces vérités, bientôt il ne se trouveroit plus de terres incultes en France; & la nation la plus brillante seroit encore la plus riche; de son sol inépuisable, comme l'esprit de ses habitans, jailliroient des sources de richesses plus sûres, plus abondantes que les sources du Pactole, les sables du Potofi, les mines du Pérou. »

« Ces motifs sans doute sont éblouissans & justifient en quelque sorte l'aveuglement de la nation: mais pesons-les pour en apprécier la juste valeur, & voyons le bien & le mal qu'ils ont fait, le bien & le mal qu'ils font, le bien & le mal qu'ils peuvent faire. »

« La culture est le nerf de l'Etat. Oui, sans doute: mais, disoit Sully, *pâturage & labourage*

rage sont deux mammelles qui valent mieux que tout l'or du Pérou. Ainsi, dans l'idée de ce grand politique, de ce ministre habile, elles sont d'une égale nécessité. Elles se favorisent & s'aident mutuellement. La culture vivante, suivant le mot d'Aristote, nourrit les bestiaux; & les bestiaux sont indispensables à la culture. Ils sont également indispensables dans la vie commune, à la consommation de laquelle ils fournissent tout ce qui tient au laitage, la viande, dont la privation seroit un fléau pour l'Etat, les cuirs, objet d'un commerce immense, &c. &c. Lorsqu'on dit que la culture est le nerf de l'Etat, il faut l'entendre en général de la culture des terres & des bestiaux. Elle n'est pas bien ordonnée, si une partie est sacrifiée à l'autre. Il est indispensable qu'il y ait entre elles une sorte de balance qui les tienne en équilibre, un tempérament qui facilite, l'une par l'autre, ces deux sortes d'exploitations. Si tout est cultivé nous aurons du pain sans doute, mais nous n'aurons que du pain *. Pour avoir voulu imposer un tribut aux autres nations, nous nous ferons mis nous mêmes à leur discrétion pour tous les objets qui tiennent aux pâtures. Si l'agriculture est pour l'Etat une source abondante de richesses, on peut assurer la même chose des pâtures; & il seroit aisé de prouver qu'on ne peut tarir l'une de ces deux sources sans épuiser l'autre, puisque si sans culture point de grains, sans pâture point de bestiaux. »

* Encore cela est-il faux; sans les bestiaux nous manquerons de pain.

« L'agriculture est le principe du commerce qui y revient par sa pente & sa circulation. La culture des bestiaux produit le même effet. Si elle offre moins aux exportations extérieures, à la circulation extérieure, elle offre plus aux exportations intérieures, à la circulation de province à province: & cette circulation, à votre avis, est-elle indifférente pour la nation? épuise-t-elle le numéraire? ne lui donne-t-elle pas au contraire une valeur réelle? n'est-elle pas le vrai moyen d'entretenir cette abondance intérieure, cette aisance

sance particuliere de tous les citoïens, sans lesquelles ils seroient comme Tantale sur le bord d'une onde qui échappe à ses lèvres altérées ? »

« Bientôt, sans doute, de la maniere dont on s'y prend, il n'y aura plus de terres incultes en France : & c'est sur-tout cet effet du système qui met en évidence ses principes dangereux. S'il s'agissoit de tirer de dessous les eaux des terrains inondés pour en former de grasses pâtures, cette opération seroit digne de tous les éloges. S'il s'agissoit encore de cultiver toutes les terres vaines & vagues, toutes les landes, toutes les friches inutilés *, nous ne pourrions encore qu'applaudir : mais défricher de grasses pâtures, des prairies fertiles, voilà le comble de l'absurdité ; & voilà cependant le fruit de la belle doctrine des Economistes. Et rien encore n'a pu nous éclairer sur cette dangereuse doctrine ! & nous poursuivons encore les défrichemens, comme si on ne s'étoit pas encore aperçu de leur inconvenient. »

« Mais, quel mal & quel bien a fait ce système ? Eh ! le bien peut-il se compter pour quelque chose, lorsque les maux sont infinis & incurables ? Quel mal il a fait ! n'est-ce rien que la misere extrême où il a réduit la nation ? n'est-ce rien que la perte des milliers de malheureux qui ont succombé à cette misere extrême ? n'est-ce rien que d'avoir ôté aux campagnes leur aisance, les ressources qu'elles trouvoient dans leurs pâtures ? n'est-ce rien que d'avoir forcé les habitans à des travaux excessifs pour avoir du pain, & d'avoir par conséquent multiplié les maladies, qui en sont une suite nécessaire, & toutes les angoisses de la pauvreté ? n'est-ce rien que d'avoir mis à tous les objets de premiere nécessité, comme de luxe, un prix effraiant, & d'avoir fait sentir à tous les malheureux disgraciés de la fortune, des privations plus cruelles que toutes les jouissances ne sont agréables ? »

« Quel bien & quel mal il fait ! Le bien, en ce moment, quel est-il ? Nul. Mais il fait

* Inutilés, oui, mais cela demande une explication.

beaucoup de mal. Les maux qu'il a causés existent encore. Mais des milliers d'infortunés meurent tous les jours ses victimes : mais la nation ne revient pas de son aveuglement : mais tous les jours nous défrichons avec la même fureur : mais tous les jours les tribunaux retentissent de réclamations contre un système qui jette les campagnes dans la misère & la défolation. »

« Quel bien & quel mal il fera ? Quel bien voulez-vous qu'il fasse ? Un mauvais système a-t-il jamais pu conduire à des résultats utiles ? Quel mal il fera ? il convertira toutes les terres du royaume en terres labourables : & de quel inconvénient ne sera pas cette conversion ? Exploitation en grand, & dépérissement de la culture ; exploitation en grand, & dépopulation des campagnes ; propriétés excessives & excessive pauvreté ; & peut-être enfin le bouleversement de l'État. Voilà, Messieurs les Economistes, en peu de mots, vos titres à notre reconnaissance ; un système aussi mal imaginé dans ses principes que funeste dans ses conséquences. Mais peut-être ne vous êtes-vous point assez expliqués ? ou peut-être ne vous avons-nous pas compris ? Alors ou vous êtes coupables, ou nous sommes des imbécilles qu'il falloit conduire par la main jusqu'au terme où finissoit le bien, & où commençaient les inconvénients de votre système. »

Il peut se faire que dans cette lettre il y ait quelque exagération des maux produits par le système des défrichemens, mais les principes qu'elle contient, les observations qu'elle présente, sont incontestables ; on n'y a répondu que par des déclamations & des éloges vagues de la secte des Economistes. La seule chose plausible qu'on y a opposée, est que les Economistes ont borné la doctrine des défrichemens aux pâtures peu grasses, & situées sur des collines où la végétation est

foible. Mais cette limitation même est encore trop générale, vu que ces fortes de pâtures sont exclusivement bonnes pour les moutons qui dans les pâtures grasses ne réussissent pas, & que des terrains de cette nature produisent des choses utiles & nécessaires qu'on chercheroit vainement ailleurs; comme nous avons eu occasion de le montrer dans le plus grand détail *. M^r. l'abbé Rozier fait sur ce point une réflexion bien affligeante. " Si
 „ on vouloit calculer, dit-il, exactement la
 „ perte du terrain défriché depuis la déclara-
 „ tion du Roi, & la comparer avec le
 „ produit de ce qui a été défriché, avec
 „ avantage, on trouvera certainement que
 „ le premier l'emporte du double sur le der-
 „ nier... Cultivons moins, & cultivons
 „ mieux „ Il avoit dit auparavant: " De
 „ ces défrichemens portés à l'excès (car en
 „ France tout se fait par enthousiasme), il
 „ en est résulté la diminution des troupeaux,
 „ par conséquent des laines, & sur-tout des
 „ engrais qui sont les nerfs de l'agriculture.
 „ Cet exemple est palpable en Languedoc,
 „ parce qu'on a mis en culture toute espece
 „ de fol, & que dans une grande partie il
 „ n'y reste que le roc vif. „ (a)

* 15 Oct.
 1781. p. 250.

Une lettre de Perpignan insérée dans di-
 vers

(a) *Cours complet d'agriculture théorique, pratique, économique, & de médecine rurale & vétérinaire: ou Dictionnaire universel d'agriculture; par une société d'agriculteurs, & rédigé par Mr. l'abbé Rozier, prieur-commendataire de Nanreuil-le-Haudoin. Tome troisième. A Paris. 1783. Vol. in-4^o.*

vers journaux, contient des plaintes plus vives encore & également vraies. “ Les torrens se débordent : & l'on éprouve des dégâts immenses, difficiles à prévoir & à empêcher. La loi des défrichemens, utile ailleurs, a été fort nuisible en Rouffillon & dans le comté de Foix, parce que les terres & les cailloux remués dans les montagnes par la culture, ont été entraînés dans les torrens lors des orages, ont comblé leur premier lit, & les ont forcés de s'écarter de droite & de gauche d'une manière funeste aux possessions voisines, & presque irrémédiable. Cependant une déclaration du Roi, donnée récemment pour le Rouffillon, nécessaire également au comté de Foix, borne & régle ces défrichemens. Si elle est bien exécutée, on en pourra recueillir le fruit dans la suite. Les inondations seront moins funestes; les bois & les pâturages renaîtront; les deux provinces y trouveront beaucoup d'avantages en tout ce qui les intéresse le plus, savoir, l'agriculture & l'exploitation des mines. „

L'auteur de la *Description de la Lorraine & du Barrois*, s'exprime d'une manière bien remarquable relativement aux effets des défrichemens dans ces deux provinces “ Une chose vraie, dit-il, & qu'on aura de la peine à croire, c'est qu'avant qu'on eût tant défriché de forêts, arraché d'arbres, de haïes, & labouré de prés, la Lorraine produisoit plus de bled : mais c'est qu'on ne cultivoit que les bonnes terres, qu'on

„ les fumoit bien , & qu'elles donnoient des
 „ récoltes admirables. Les hauteurs étoient
 „ destinées à la vigne, ou laissées pour la pâ-
 „ ture des nombreux troupeaux de moutons.
 „ Les lieux bas , humides , formoient des
 „ prairies naturelles , & nourrissoient une
 „ multitude d'autres animaux utiles. De-là
 „ beaucoup d'engrais portés sur des terres
 „ déjà fertiles & bonnes par elles-mêmes. Les
 „ bois qui couronnoient nos côteaux & les
 „ haïes épaisses qui bordoient les chemins ,
 „ protégeoient nos moissons & nos troupeaux
 „ contre la sécheresse & les vents. Alors une
 „ ferme de trente jours de terres à la saison ,
 „ avoit au moins soixante fauchées de prés ;
 „ & la proportion entre les terres & les
 „ prés étoit de 3 à 2 ; à présent cette même
 „ ferme seroit de quarante jours à la saison ,
 „ avec seulement trente fauchées de prés , &
 „ produiroit beaucoup moins. La proportion
 „ est de 4 à 1. „

„ La raison de cette différence , c'est que
 „ nous cultivons trop. Toute terre labourée
 „ n'est pas labourable ; & on ne doit donner
 „ ce dernier nom qu'à celles qui récompensent
 „ libéralement les soins du cultivateur.
 „ Il vaut mieux , dit le Suisse , mettre deux
 „ arpens l'un sur l'autre qu'à côté. Nos la-
 „ boueurs la plupart ne sont plus proprié-
 „ taires ; & dans les *baux* on leur impose
 „ l'obligation de cultiver tout. Les maîtres
 „ qui ont des équipages ou des chevaux , se
 „ réservent encore une partie des foins ; &
 „ on a conservé par habitude l'odieuse stipu-
 „ lation

„ lation de trois, six ou neuf années, au
 „ choix du laisseur, injuste à l'égard du la-
 „ boureur, dommageable à l'agriculture, &
 „ même au propriétaire. On traîne la char-
 „ rue sur des côteaux stériles, qui rendent
 „ à peine la semence; on y porte des engrais
 „ dont on ne s'aperçoit qu'une année, qui,
 „ dans de moins mauvaises terres les auroient
 „ soutenus longtems. Enfoncer le soc dans
 „ des terrains bas & humides, sujets aux
 „ inondations, & qui feroient d'excellentes
 „ prairies, est un autre abus contraire au bien
 „ public & au sens commun. „

Dans une lettre adressée à M^r. l'abbé de
 Fontenay, le même auteur appelle *foux* les
 oisifs & ineptes spéculateurs “ qui s'imaginent
 „ qu'il faut tout cultiver, & que dès qu'il
 „ y a encore des haïes & des friches dans un
 „ pais, il n'est pas aussi peuplé qu'il pour-
 „ roit l'être. „

Il reste après cela à examiner si le projet
 de diviser les fermes, ne tient pas à celui des
 défrichemens; & il y a toute apparence que
 cet examen ne demandera ni beaucoup de
 tems, ni de profondes & pénibles recherches.



Lettre à l'auteur du Journal.

Vous avez fait usage dans votre Dictionnaire
 historique à l'article Sulpice Sévere, de
 la Préface du martyrologe de Benoît XIV, pour
 montrer, que Sulpice Sévere disciple de St. Mar-
 tin, a été par Baronius & autres confondu avec
 saint Sulpice évêque de Bourges; vous pouvez

citer la même Préface pour refuser à Clément d'Alexandrie le titre de Saint que vous lui donnez dans votre dit Dictionnaire & dans le Journal du 15 Octobre 1784, p. 243. Comme cela pourroit induire plusieurs personnes en erreur, & notamment les prédicateurs, vous ne me saurez pas mauvais gré de vous avoir fait faire cette observation. Je suis &c.

Alost le 22 Novembre 1784. C. Bvc. C. d. V.

RÉPONSE. Il est vrai que Benoît XIV a cru ne pas devoir distinguer Clément d'Alexandrie par le titre de Saint, mais l'autorité de ce savant Pontife, quelque respectable qu'elle soit, n'est pas toujours décisive. Voici ce qu'on lit sur cet article dans la nouvelle *Vie des Saints*, traduite de l'anglois, & enrichie d'excellentes notes, par l'abbé Godescard connu par son érudition, sa juste & raisonnable critique. « On ne
 » trouve point son nom (de Clément d'Alexan-
 » drie) dans le martyrologe romain; mais il
 » est dans celui d'Ufuard qui a été longtems
 » en usage dans la plûpart des Eglises de
 » France. Benoît XIV a fait une savante dis-
 » fertation qui est à la tête du martyrologe
 » romain qu'il donna en 1749, pour prouver
 » qu'il n'y a point de raison suffisante d'infé-
 » rer son nom dans le martyrologe romain;
 » mais l'autorité de plusieurs calendriers &
 » l'exemple des hagiographes nous ont déter-
 » minés à donner sa vie. Il est nommé dans
 » le martyrologe de Paris. Le P. Sollier ob-
 » serve dans son édition du martyrologe d'U-
 » fuard n°. 16. p. 720, que les noms de Clé-
 » ment d'Alexandrie & de Melece ne se trou-
 » vent dans aucun calendrier antérieur à
 » Ufuard; mais il marque en même tems sa
 » surprise de ce que les éditeurs du martyro-
 » loge romain se sont fait un scrupule de
 » nommer le premier. Voyez Henschenius T.
 » 6. Maii p. 777 ». — Mr. Fleury dans son
Hist. eccléf. n'hésite point de lui donner le
 titre de Saint. — On lit dans Ufuard, au 4e.
 Décembre: *Alexandriae sancti Clementis presby-
 seri, qui in divinarum eruditionum scholis quara*



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 10 Décembre.)
 M^r. le baron de Herbert, internonce de la cour de Vienne auprès du Grand-Seigneur a reçu de la part de l'Empereur son maître, de nouvelles instructions pour ne pas trop presser, dans ce moment, les instances touchant la fixation des limites. Cette modération du ministère autrichien est une preuve convaincante qu'à Vienne on est parfaitement instruit de la répugnance du divan à souscrire aux conditions qu'on voudroit lui imposer, aussi bien que des dispositions faites ici, afin de ne pas être surpris à l'improviste, en manquant de troupes & de munitions de guerre, comme au moment que la Russie exigea hautement la cession de Crimée. Notre armée est actuellement nombreuse & bien exercée; les magasins & les arsenaux sont bien pourvus de tout; depuis peu de jours encore, notre gouvernement a acheté la cargaison entière d'un gros vaisseau anglois, chargé de canons, de mortiers, de boulets, de bombes & de poudre à canon.

Le nouvel ambassadeur de France, M^r. le comte de Choiseul-Gouffier, est accueilli avec une distinction marquée par les principaux

I. Part.

N

membres du gouvernement ; & si ce ministre fait conserver l'influence que son prédécesseur, M^r. le marquis de St. Priest, s'étoit acquise sur la sublime Porte, il est très-probable que les résolutions ultérieures de Sa Hauteffe ne manqueront pas d'être conformes à celles du ministere de Versailles concernant le différent actuel entre l'Empereur & la république des Païs-bas-unis.

Les liens, qui se sont formés depuis quelque tems entre la Porte & l'Espagne, se referrent de plus en plus ; & l'on apprend, que la premiere de ces Puissances a résolu d'envoier dans peu un ministre du second rang à Madrid, pour complimenter Sa M. Catholique de la part du Sultan. M^r. de Boulogny, ministre d'Espagne, a prié récemment le divan d'interposer l'autorité du Grand-Seigneur, pour effectuer une pacification entre sa nation & les Algériens. La Porte, ajoute-t-on, s'est chargée non-seulement de la négociation ; mais elle a déjà envoié à Alger un Capigibachi avec des instructions, qui y sont relatives. L'affaire de la poudre, dont il a été parlé (dern. Journal. p. 152), n'est pas encore arrangée : cette poudre, expédiée par des négocians, (& qui n'étoit pas un présent du Roi d'Espagne), avoit été embarquée à bord du vaisseau de guerre le St. Pascal : comme elle a été avariée par l'eau de la mer, le gouvernement ne la veut paier que 40 piastres le quintal, au lieu de 60 qui étoit le prix convenu. La quantité embarquée étoit de 3000 quintaux. M^r. de Boulogny

1. Février 1785.

191

ligny a écrit à sa cour, pour avoir de nouvelles instructions à ce sujet

Les bruits d'une rupture prochaine entre l'Empereur & les Provinces-unies causent ici une grande sensation; & ils ont déjà fait monter à 8 ou 10 pour-cent les primes d'assurances sur les navires de l'une & de l'autre de ces Puissances. L'on avoit répandu à cette occasion, que la correspondance entre les Etats ottomans & la république, passant par les terres impériales, seroit interrompue durant la guerre: mais le baron de Herbert, internonce de la cour de Vienne, a contredit formellement cette assertion hasardée, en donnant des assurances positives pour la sûreté des lettres & des paquets.

R U S S I E.

PETERSBOURG (le 15 Décembre.) S. A. I. la Grande-Duchesse est accouchée heureusement d'une princesse, à laquelle on a donné le nom d'Hélène. — On dit que le voyage de Sa M. en Crimée n'aura pas lieu & que les préparatifs en sont contremandés. Les uns cherchent à Vienne & à Berlin, d'autres à la Haye & à Versailles les motifs ignorés de ce contre-ordre, sur lequel Cathérine, n'aura peut-être pris d'autre avis que celui de son médecin. Pourquoi d'ailleurs ces motifs ne viendroient-ils pas de la Crimée même ou de Constantinople. — Un prétendu billet de la main de l'Impératrice au Roi de Prusse, lequel a paru d'abord dans

la gazette de Prague, de-là dans les gazettes de l'Empire, d'où il est passé dans quelques feuilles hollandoises, est une piece absolument controuvée, & imaginée par un faussaire, aussi ignorant des usages & des affaires du monde, que de la maniere d'écrire, usitée entre Souverains.

Le prince Salomon, dont nous avons annoncé la mort (dern. Journ. p. 114) est décédé à Cutais, capitale de l'Ymirette, son royaume. Ce prince avoit souvent guerroyé avec bonheur contre les Appas & les Turcs, qui habitent les districts autour de ses petits États: par ces courses & ces invasions il avoit peu-à-peu agrandi son domaine & fait un butin considérable: il voulut encore tenter la fortune au printems dernier; mais elle lui fut contraire. S'étant jetté à la tête de 6 mille hommes dans le pais voisin, il le trouva abandonné, les habitans s'étant cachés dans les bois: il dut donc se contenter de piller & de brûler leurs villages; mais ce succès passager lui coûta cher. Retournant chez lui avec sa dépouille, les Turcs l'attendirent en embuscade dans un défilé, qu'il devoit passer: ils l'attaquerent à l'improviste: nombre de ses gens furent tués ou faits prisonniers: le reste prit la fuite, abandonnant non-seulement son butin, mais environ un millier de chevaux, ses armes, bagages &c. Le visir du Prince fut grièvement blessé à l'épaule; & celui-ci n'échappa lui-même qu'avec peine au danger d'être pris. Le chagrin de cette défaite & sa vie dérégulée, sur-

tout

tout son penchant à boire, lui causerent une apoplexie, le 5 Mai dernier, dont il est mort.

P O L O G N E.

VARSOVIE (le 4 Janvier.) Le prince de Nassau vient de présenter à Sa Majesté Polonoise les cartes du Niefter jusqu'à son embouchure dans la Mer-noire, que ce prince avoit dessinées pendant son voyage à Constantinople. — Le prince Lubomirsky, seigneur de Dubno, est parti pour aller voir son illustre pere, le prince vaivode de Kiovie, qui est à l'extrémité des suites d'une apoplexie. — On prétend que le comte de Bruhl, desirant se retirer en Allemagne, est sur le point de résigner sa charge de général d'artillerie de la couronne, & sa place de staroste de Varsovie, & de vendre toutes ses terres situées dans ce royaume. — M^r. Gafron, ci-devant envoyé de Sa Majesté le Roi de Prusse à Constantinople, & actuellement en route pour retourner à Berlin, séjourne ici depuis quelques jours: il amene avec lui plusieurs chevaux turcs d'une grande beauté. — Le nouveau conseil-permanent va bientôt entrer en activité; & l'on parle de quelques nouveaux arrangemens, qui y seront pris, particulièrement pour l'établissement d'une correspondance réglée entre ce conseil & les palatinats respectifs. — Le Roi a conféré la charge vacante de palatin de Polocz à M^r. Zaba, qui est remplacé comme castellan du même palatinat par M^r. Sie-

licki, régent de Lithuanie. — Tous nos régimens d'infanterie, qui font au nombre de 38, doivent être portés à 1500 hommes, au lieu de 1200, dont ils étoient composés ci-devant; les pontonniers qui étoient de 608 hommes, en formeront 1000, ainsi que le corps d'artillerie; pour ce dernier on n'admet que des gens instruits & qui ont achevé leurs études. La cavalerie nationale s'accroît de jour en jour. Chaque régiment d'Oulans sera augmenté de 290 hommes. On entend par-tout les tambours annoncer la recrue. Depuis environ 4 semaines, il nous est arrivé au-delà de 5000 des plus beaux hommes, la plupart déserteurs allemands. Jusqu'ici nous ignorons absolument l'objet d'une levée si nombreuse & si extraordinaire.

DANTZIG (*le 3 Janvier.*) L'assemblée des trois Ordres de la ville, convoquée le 28 Décembre, en conséquence des ordres venus de Varlovie pour signer la convention relative à la navigation de la Vistule, fut prorogée au lendemain; & c'est ce jour-là que les trois Ordres ont donné leur consentement unanime pour la signature de cette convention. Le magistrat a fait informer de cette résolution M^r. de Hennig, commissaire de Pologne, M^r. de Péterfon, résident de Russie, & M^r. de Lindenowski, résident de Prusse, avec prière d'en rendre compte à leurs cours respectives. Cependant le peuple en général n'est pas content, & on craint que dans l'occasion il n'éclate en murmures & peut-être en tumultes séditieux.

E S P A G N E.

MADRID (*le 30 Décembre.*) Il est question depuis quelques jours d'une négociation de paix entre notre cour & le dey d'Alger; un négociant françois, connu dans le pais, est chargé, dit on, d'en faire les premieres ouvertures & passeroit à cet effet à Alger par la voie de Cadix. En attendant les Algériens semblent menacer Minorque; & c'est ou pour les prévenir dans ce dessein, ou pour appuyer les propositions de paix par des mesures vigoureuses, que Don Antonio Barcelo va partir avec une escadre, & qu'il s'embarque un régiment à Carthagene. — Le traité arrêté entre Sa M. C. & la régence de Tripoli, contient 39 articles. Par le 6^e. il est arrêté, " que les corsaires de Tripoli ne pourront faire des prises sur leurs ennemis „ qu'à la distance de 10 lieues des côtes „ d'Espagne „. Un autre de ces articles stipule, " que tous les navires marchands & corsaires tripolitains doivent, outre le passage „ port du dey, être encore pourvus d'un „ certificat du consul d'Espagne; & qu'au „ défaut de ce dernier on les traitera comme „ des pirates „. L'opinion générale est, que ce traité servira de base à celui que nous sommes prêts à conclure avec la régence d'Alger.



P O R T U G A L.

LISBONNE (le 19 Décembre.) On dit dans nos principales assemblées, que la cour est intentionnée de demander aux Hollandois la restitution des établissemens que ces républicains lui enleverent jadis aux Indes-orientales, & que, pour appuyer ses raisons évidentes, comme elle ne manquera pas de mettre d'abord à exécution ses bons offices, elle ne négligera pas non plus de faire les préparatifs nécessaires, dans la vue de revendiquer ses droits par la force. On est fort occupé dans nos chantiers.

L'ex-président d'Entrecastaux, arrêté ici à son arrivée dans le port & conduit dans les prisons, vient de présenter à la Reine une requête d'une longueur extrême, où il ne parle que de *vertu*, d'*humanité*, d'*honneur* &c. Il n'y a que sa *main qui fut coupable*, le cœur resta *vertueux*. La maîtresse à laquelle il immola sa femme, étoit *une ame divine*. Aussi depuis l'assassinat de cette tendre & innocente épouse, son amour pour l'*ame divine* ne devint que plus furieux; l'*espérance de la revoir n'éteignit pas ses remords*, mais elle l'*empêcha de mettre fin à ses jours*. Après des tirades de ce genre qui ne finissent pas, il demande la mort; puis il préfère de servir dans les troupes de Sa Majesté pour que sa mort ne soit pas inutile; enfin il demande derechef la mort qu'il préfère à la prison perpétuelle à laquelle il

dit avoir été condamné en France (il se trompe *). Il prétend que s'il est exécuté en Portugal il est sûr de *l'acquisition de sa vertu, de la sûreté de son honneur &c.* Ce baragouin seroit presque propre à le faire abfoudre, comme un homme en délire, si on n'y reconnoissoit le style favori de la philosophie, & que plus d'un adepte ne regardât cette requête comme un chef-d'œuvre d'éloquence & de raison.

* 15 Déc.
1784. p. 630.

S U E D E.

STOCKHOLM (*le 5 Janvier.*) La déclaration donnée par les ministres suédois à l'Impératrice de toutes les Russies pendant l'absence du Roi leur maître a été confirmée par une lettre écrite de la propre main du Monarque à cette Souveraine, dans laquelle Sa M. assure : " que ses engagements & son
 „ nouveau traité avec la France n'ont d'au-
 „ tre but que de favoriser davantage le com-
 „ merce de ses sujets; que ces engagements
 „ & ce traité ne traversant en aucune ma-
 „ niere l'intérêt des Puissances voisines, le
 „ Roi s'empresseroit toujours de donner à
 „ l'Impératrice les preuves les moins équi-
 „ voques de son amitié sincere „ Depuis ce
 tems-là tout a paru assez tranquille, mais les
 forteresses & les magasins en Fionie ont été
 visités par la cour de Pétersbourg.



I T A L I E,

ROME (le 2 Janvier.) Sa Sainteté, toujours occupée du bien de ses Sujets & du desir d'étendre les arts & les manufactures, fit remettre, ces jours derniers, pour ces objets, la somme de 3000 scudis au cardinal Cafali protecteur de l'hôpital des pauvres; cette somme doit être employée à l'encouragement de la fabrique de toiles, & de draps.

L'Empereur aiant fait instance près du souverain Pontife, pour que l'évêché de Neustadt en Autriche fût supprimé & la cathédrale avec son évêque actuel Jean Henri Kerens, transférée à l'église principale de St. Hippolyte, dont les revenus ont été considérablement augmentés, à proportion de l'étendue du diocèse; Sa Sainteté a daigné remettre cette instance à la sacrée Congrégation consistoriale, dont il est émané un décret, tant pour la suppression de l'église susdite, que pour l'érection du nouvel évêché, qui sera proposé au prochain consistoire.

On a essuïé, ces jours-ci, en cette ville, un orage épouvantable; des pluies excessives mêlées d'une grosse grêle, d'éclairs & de longs éclats de tonnerre, ont tellement enflé le Tibre que nous nous trouvâmes presque submergés. Cette inondation plus forte que celle de 1772, approchoit beaucoup de celle de 1750. Les eaux débordées ont causé le plus grand dommage aux bestiaux. Les rues basses de cette capitale, celles des Orphelins,

de Corfe, de Hongrie, le quartier des Juifs, & les maifons de plaifance fituées hors de la porte de St. Paul, ont été auffi inondées. On a donné, par ordre du St. Pere, les fecours les plus prompts & les plus multipliés aux malheureufes familles que les eaux expofoient au plus imminent danger; les fecours fe font étendus jufques fur les habitans des environs qu'on s'eft empreffé de fauver, de transporter en ville, où la bienfaifance du fouverain Pontife & d'abondantes collectes pourvoient à leurs plus preffans besoins.

Il a paru depuis peu un livre imprimé en Allemagne, fous le titre : *Universalis profefſio fidei omnium religionum 1784 ſano hominis intellectui dicata*. Notre fouverain Pontife informé des maximes impies dont cet ouvrage fourmille; & de l'atteinte que l'auteur a cherché de porter à notre ſainte religion, l'a condamné par un bref, en date du 17 Novembre dernier, comme plein d'une doctrine téméraire, de maximes fauſſes, ſcandaleuſes, pernicieuſes, erronées, hérétiques & tendantes à la deſtruction de la religion révélée. Sa Sainteté, en proſcrivant la lecture de ce livre, a prononcé pour les contrevenans la ſuſpenſion *a divinis* à l'égard des eccléſiaſtiques, & l'excommunication envers les laïques. Ces deux peines feront encourues *ipſo facto* par les perſonnes de l'un & de l'autre état, quels que ſoient leurs emplois ou dignités. Les libraires de tous les païs ont auffi déſenſe de faire circuler ce livre, en quelque langue qu'il ſoit écrit; &

ceux qui se trouvent en posséder des exemplaires, doivent les porter sur le champ à leur évêque, sous la même peine d'excommunication, dont Sa Sainteté seule pourroit les relever, *excepto mortis articulo*. Cette loi pleine de sagesse nous donne occasion de déplorer la méchanceté, disons plutôt, l'inconséquence humaine, qui, aveugle sur ses propres intérêts, s'efforce de rejeter le bienfait le plus précieux, celui d'une doctrine pure, qui, en éloignant les causes du désordre dans la société, ouvre aux âmes droites une voie certaine pour lire avec sécurité dans l'avenir.

On vient de recevoir le procès verbal de la mort du Pere Francesco Gardini, natif de Rome, clerc Mineur régulier, curé d'Anagni, & mort âgé de 55 ans, dans la ville de Sora, située dans le royaume de Naples, où il étoit allé pour raison de santé. Le Pere Gardini avoit mené une vie laborieuse; la piété & la charité étoient poussées chez lui à un période rare: aussi avoit-il inspiré au peuple une telle vénération, que malgré les gardes qu'on mit auprès de son corps, il seut parvenir à couper ses habits pour en faire des reliques. Le peuple demandoit que son inhumation fut différée d'un jour; mais les Peres conventuels de Sora, qui étoient parvenus avec peine à obtenir le corps, le fit enterrer pendant la nuit, pour prévenir un tumulte qu'ils prévoioient.

Il ne paroît pas que l'harmonie la plus parfaite regne entre notre cour & celle du Grand-Duc

Duc de Toscane. — Les marais pontins font tellement inondés par les pluies continues, qu'ils ressemblent à un océan; l'ouvrage & les fraix immenses qu'on a employés au dessèchement de ces marais, évalués au moins à un million de scudis, font ensevelis sous les eaux.

NAPLES (le 2 Janvier.) Nous apprenons de la Calabre, que le rétablissement des villes & villages détruits par le tremblement de terre, se continue avec la plus grande activité, & que les édifices se reconstruisent de manière à n'être plus tant exposés aux attaques de ce terrible fléau. — Le conseil a décidé qu'au lieu de supprimer plusieurs couvens dans cette capitale pour en donner les revenus au nouvel établissement pour l'éducation des filles des militaires, on imposera une taxe sur tous les couvens de ce royaume & de Sicile; elle sera de 20,000 ducats sur les monasteres de Naples, & de 10,000 sur ceux de Sicile. — Les préfides de la providence d'Abruzzo n'ont pas cessé pendant quelque tems d'envoier aux pieds du trône des plaintes contre les brigands qui infestoient cette province, & qu'on porte à 350. Le gouvernement a fait marcher des troupes contre eux; & on apprend qu'elles les ont dissipés.

Le prince de Caramanica, ambassadeur de cette cour à celle de Versailles, a demandé & obtenu de Sa M. la permission de se transporter ici & d'y demeurer trois mois. — Le général Acton a présenté à Sa M. les

comptes de quatre années de notre marine ; dont ce Monarque a été fort satisfait. Il résulte de leur bilan que malgré les dépenses diverses assez considérables , il reste encore en caisse plus d'un million comptant.

TURIN (*le 1 Janvier.*) On dit que les François renforcent les garnisons des places du Dauphiné & de la Provence ; de notre côté tout paroît encore tranquille ; quoiqu'on ne puisse rien décider touchant le parti que prendroit la cour, si la guerre venoit à éclater dans ces régions.

L'on écrit de Geneve, que malgré le peu de succès des derniers mouvemens de la part des représentans , un feu caché y couve sous la cendre & pourra causer quelque jour un embrasement. Les mécontents avoient attaché pendant la nuit à la potence le portrait d'un des principaux magistrats. Malgré les ordres donnés pour l'enlever , personne n'a voulu se charger de cette commission ; & il a fallu à cet effet se servir du bourreau lui-même. Les difficultés que le magistrat a éprouvées pour se faire obéir , ont été cause , que le tableau a été exposé ainsi à la dérision publique pendant 24 heures.

MILAN (*le 1 Janvier.*) On a commencé l'ouverture de la maison de travail ; dans la vaste enceinte on a placé l'hôpital des fous, l'ancien ziant été transporté à la Senora ; on donnera à travailler en différens arts à tous ceux qui sont sans emplois ; & ceux qui ne seront pas en état d'abandonner leur famille , recevront de la matiere pour

travailler chez eux-mêmes. — On travaille en diligence aux réverbères qu'on doit placer dans peu de jours pour illuminer de nuit toutes les rues de cette ville. — Sa M. Impériale a nommé à l'évêché de Lodi M^r. Jean-Antoine Berreta, natif de cette ville & camerier secret de Sa Sainteté. — Le nouveau plan arrêté pour l'université de Pavie, contient 31 articles, qui régulent les études & la discipline des maîtres & des élèves. Parmi les dispositions qui regardent ces derniers, il est statué entre autres qu'ils ne pourront porter des armes d'aucune espèce, ni aller à la chasse pendant tout le cours de l'année scholastique; les cafés leur sont interdits, ainsi que les spectacles (a), pendant les vacances seulement ceux-ci pourront être permis à certaines conditions. Les dettes qu'ils pourront contracter sont déclarées nulles, à

(a) On m'a assuré que dans une certaine ville le régent d'un collège où il y a encore du zèle, de la règle & de la discipline, avoit fait un plaidoyer touchant les spectacles, & discuté particulièrement combien peu ils convenoient à la jeunesse étudiante. Au moment que ce plaidoyer devoit être déclamé *in aula publicâ*, le magistrat, sur la foi d'un Journal constamment rempli de faussetés, crut que Sa M. I. vouloit que les écoliers fréquentassent les spectacles. Aussitôt le plaidoyer fut supprimé & le régent condamné à voir dévouer son travail à l'ignominie d'une proscription. On ne fait quoi détester davantage dans un tel abus d'autorité subalterne; ou l'iniquité, ou la lâcheté, ou l'opposition manifeste aux véritables intentions du Souverain.

l'exception de celles dont leur entretien, leur nourriture & leur vêtement feront l'objet. — Une ordonnance impériale qui vient de paroître à Mantoue, réunit le Mantouan au Milanez. Ces provinces ne formeront à l'avenir qu'un seul Etat, sous le nom de Lombardie autrichienne; les impôts seront les mêmes, &c.

Ce n'est ni à la banque ni au trésor de l'Etat, mais c'est dans l'arsenal que la Sérénité de Venise se prépare au paiement des 600,000 florins qu'exigent les Etats-généraux des Provinces-unies, pour terminer les fastidieux débats relatifs aux crédits de Chomel & Jordan, ces marchands hollandois dont l'affaire devient celle de leur patrie qui en a, ce semble, assez pour n'en plus chercher.

LIVOURNE (*le 1 Janvier.*) Par des lettres de France nous avons appris qu'il est sorti du port d'Alger une escadre composée de 9 chebecs, de deux barques, & de 6 demi-galeres pour tenter quelques surprises sur les ports espagnols de la Méditerranée. Comme ils naviguoient en 3 divisions, une d'elles rencontra le navire anglois la Grande-Duchesse de Toscane partie de Zante sous l'escorte d'une petite frégate angloise adressée à Londres; malgré le convoi du vaisseau de guerre, les Algériens s'en sont rendu maîtres & ils l'ont conduite à Alger d'où elle a été relâchée & a continué son voiage pour Londres. Par le même moien nous avons appris qu'une barque génoise partie de Palerme avoit rencontré un chebec algérien qui l'avoit attaquée
fort

1. Février 1785.

205

fort vivement , & que malgré l'inégalité de force, l'équipage génois avoit soutenu courageusement , & que le chebec algérien fut obligé de se retirer fort maltraité. La barque profita d'un vent favorable pour se retirer à Cagliari , & s'y faire radoubet.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 12 Janvier.) On parle de quelques petites discussions qu'il doit y avoir eues entre notre cour & celle de Versailles au sujet des affaires de l'Inde. On assure que M^r. le comte d'Adhémar , ambassadeur de France auprès du Roi , a reçu nouvellement de sa cour des instructions au moien desquelles Son Excellence a réglé avec le ministère britannique tout ce qui faisoit l'objet de ces discussions. Les affaires dans ce pais-là ne sont pas dans une bonne position , à cause des engagements des Princes du pais avec les François , avec les Anglois , avec le Mogol & avec les autres Princes de l'Indostan. — Dans les Antilles les Caraïbes continuent à nous donner des inquiétudes. Leurs liaisons avec les François & leur attachement au culte que les Jésuites leur ont enseigné (a) , les empêcheront d'être jamais cordialement unis aux Anglois.

Il est arrivé sur un jour six malles d'Irlande

(a) Réflexions sur le défaut d'apostolat chez les Protestans , 1 Mai 1782 , p. 17. — On voit

lande qui ont apporté à la cour beaucoup de dépêches du vice-roi. Tous les avis de ce pais-là nous préparent aux scènes qui doivent se présenter à la convocation du parlement accompagnées de celles des délégués des différentes

Lettres
édif. nouv.
Edit. Paris
1721. T. 6
de l'Amér.
p. 211.

voit dans les *Lettres édifiantes* un discours remarquable d'un Sauvage au gouvernement de Boston. « Ta parole m'étonne, répondit le député des Sauvages, & je t'admire dans la proposition que tu me fais. Quand tu es venu ici, tu m'as vu longtems avant les gouverneurs françois; ni ceux qui t'ont précédé, ni tes ministres ne m'ont jamais parlé de priere, ni du grand Génie. Ils ont vu mes pelletteries, mes peaux de castor & d'orignac; & c'est à quoi uniquement ils ont pensé; c'est ce qu'ils ont cherché avec empressement. Je ne pouvois leur en fournir assez, & quand j'en apportois beaucoup, j'étois leur grand ami & voilà tout. Au contraire, mon canot s'étant un jour égaré, je perdis ma route, & j'errai longtems à l'aventure, jusqu'à ce qu'enfin j'abordai près de Quebec, dans un grand village d'Algonkins, que les robes noires enseignoient. A peine fus-je arrivé, qu'une Robbe noire vient me voir. J'étois chargé de pelletteries; la Robbe-noire françoise ne daigna pas seulement les regarder: il me parla d'abord du grand Génie, du paradis, de l'enfer & de la priere, qui est la seule voie d'arriver au ciel. Je l'écoutai avec plaisir, & je goûtai si fort ses entretiens, que je restai longtems dans ce village pour l'entendre. Enfin la priere me plut, & je l'engageai à m'instruire, je demandai le Baptême, & je le reçus. Ensuite je retourne dans mon pais, & je raconte ce qui m'est arrivé: on porte envie à mon bonheur, on veut y participer, on part pour aller trouver la Robbe-noire & lui demander le Baptême. »

férentes provinces & villes du royaume. Cependant les principaux membres du parlement de ce pais-là, retournés d'ici à Dublin, ont réglé avec le ministère tous les points qui y seront agités & la conduite qu'on y tiendra à l'égard des délégués. En faveur du royaume d'Irlande le Roi a établi un nouveau pavillon verd de la marine royale, dont il y aura un amiral, un vice-amiral, un contre-amiral.

Toutes les lettres de l'Amérique font juger que les discussions qui regnent dans les nouveaux Etats, produiront dans la suite quelques événemens contraires à leur liberté & à leur indépendance. Les esprits du peuple sont toujours partagés sur la forme de gouvernement qu'on doit adopter. Les uns voudroient que chaque Etat fût indépendant & souverain, & que le congrès eût une autorité plus bornée que celle qu'il s'est arrogée. Mais ce qui révolte principalement, ce sont les fortes dépenses qu'il y a à faire pour acquitter les intérêts des dettes publiques, & subvenir aux fraix d'une armée de terre & d'une marine. L'ouvrage de M^r. l'abbé de Mably n'a pas été bien reçu chez les Américains, où il vient d'être proscrit. Ce livre a été traîné dans les boues & l'auteur a été pendu en effigie. Mais tandis qu'on le dénigre si fort chez les Américains, on le préconise excessivement chez les François. (a)

(a) *Observations sur le gouvernement des Etats-unis de l'Amérique &c.* J'en parlerai au premier moment de loisir.

A L L E M A G N E.

VIENNE (*le 5 Janvier.*) Le comte de Hatzfeld se démet, à cause de son grand âge, de sa place de ministre-d'état au département des affaires intérieures; il doit être remplacé par le comte Kolowrath. Le comte de Sinzendorf fera grand-chancelier de Bohême & d'Autriche. Le vice-chancelier baron de Gebler pourroit bien être nommé ministre des affaires étrangères; d'autres le font député de l'Empereur à la diète de l'Empire, & M^r. le baron de Lehr doit succéder dans la place de vice-chancelier. — Quoique les bruits de guerre retentissent dans toutes les bouches, il est cependant certain, que notre cour ne prendra ce parti funeste qu'à la dernière extrémité; l'on ne fait continuer aux troupes leur marche vers les Pays-bas, que pour donner plus de poids aux négociations. — On parle d'un traité conclu entre notre cour & celle de Würtemberg; le comte de Bühler doit partir incessamment pour Stuttgart afin de remettre à S. A. S. la signature de notre Monarque. On dit qu'en vertu de cette convention, le Duc regnant de Würtemberg cédera à la Maison d'Autriche, sous certaines conditions, un corps considérable de troupes.

PRAGUE (*le 14 Janvier.*) On vient de publier ici deux ordres que le gouvernement avoit fait adresser, le 18 du mois dernier, au consistoire archiépiscopal. On voit par ces

décrets, que Sa M. est très-mécontente de la conduite des Protestans, qui déjà plus d'une fois ont dû être réprimés dans l'abus qu'ils faisoient de la tolérance. Par le premier décret l'Empereur enjoint de nouveau aux curés & aux pasteurs hérétiques d'exhorter le peuple à une tolérance réciproque, & de s'abstenir tant dans les églises qu'ailleurs de toute insulte ou allusion offensante. Par le second, Sa M. Impériale permet aux pasteurs de visiter les personnes de leur communion, & d'en instruire les enfans, mais le chef de la famille qu'ils visiteront ainsi, ses enfans & les domestiques, seront seuls présens à ces instructions. Le Souverain déclare en outre que comme il arrive par les artifices des sectaires que des Catholiques apostasient, on ne pouvoit pas empêcher les curés d'exhorter leurs ouailles à la constance & à la fermeté dans la profession de la vraie religion, de les détourner des erreurs des deux sectes acatholiques tolérées; & de soutenir le principe qu'il ne pouvoit point exister de vrai sacerdoce dans les sectes séparées de l'Eglise catholique, puisqu'elles n'ont point d'évêque consacré dans la règle &c. (a)

HERMANSTADT (le 31 Décembre.)
L'infâme chef des Valaques s'arroge le titre de Roi de Dacie (b). Il veut se rendre

(a) Mot de Charles XI & diverses observations, 15 Janvier 1783, p. 109. — 15 Juill. 1784, p. 404 & suiv.

(b) *Dacia*, ancien nom de la Transylvanie.
O 3

maître de cette province ou mourir les armes à la main. Il invite tout le monde à se soumettre & à consentir à un partage égal de tous les biens (a). Ces furieux ont commis encore depuis peu des atrocités inouïes. Ils ont dépouillé un comte de Hongrie, ils l'ont lié tout nud à un sapin, ont mis le feu au haut de l'arbre, de manière que la résine en tombant goutte à goutte & toute brûlante sur le malheureux comte, il est mort dans les plus affreuses douleurs. Ils ont garrotté une autre victime de leur rage sur une planche & l'ont jetée dans un grand feu. Deux Peres des Ecoles-pies, allant de Ste. Anne à Clausenbourg, ont été massacrés (b). Parmi les familles, qui ont été les victimes

nie. Decebal, dernier Roi des Daces fut vaincu par Trajan qui lui fit couper la tête.

(a) Qu'on dise après ce nouvel exemple que les systèmes philosophiques & *économisti-*
ques ne gagneront jamais le peuple! 15 Sept. 1774, p. 370. — 15 Mars 1781, p. 399.

(b) Ce trait prouve que c'est la partie la plus brute & la plus fanatiquement schismatique de cette nation éparse, qui commet ces horreurs. Car en général les Valaques même non-unis respectent les prêtres catholiques. C'est pour ne pas distinguer les cantons qu'ils habitent, les degrés d'instruction & de civilisation où ils sont parvenus, qu'on a exagéré le bien & le mal qu'on en a dit. Un jour quelques-uns d'eux m'ayant conduit par une grande forêt au lieu de me faire passer le Crifus, comme je l'avois demandé; il me vint en pensée qu'ils vouloient me tuer, & j'eus l'imprudence de le leur dire; ils se mirent à genoux, appelant la foudre pour les détruire, s'ils avoient conçu

de leur vengeance sanguinaire, sont celles du baron de Josika & du baron de Nalazi. Dans les terres de ces deux gentilshommes ils n'ont pas laissé une pierre sur l'autre. Le comte de Bethlem à Foldt & Bengenz, & le baron d'Orban ont aussi essué des pertes immenses & irréparables. — Ils ont pillé aussi la

un tel dessein *, & baiferent respectueusement mes habits. Je sçus ensuite, que s'ils avoient suivi mon avis, ils se seroient noyés avec moi dans la riviere que la fonte des neiges avoit précipitamment grossie. — Egaré dans de vastes déserts où je craignois d'abord de les rencontrer, je fus plus d'une fois dans le cas de les chercher; je disois en moi-même :

* Serment & imprécation semblable chez les Ostiaks, 1 Oct. 1777. p. 171.

*Seclamur ultrò quos opimus
Fallere & effugere est triumphus ;*

dans tous ces cas je les ai trouvé fideles & serviables, & même très-indifférens sur la petite récompense que je leur donnai. Cependant ceux des environs de Lugocs, dans le Bannat de Temeswar, arrêterent la confiance que je commençois à prendre en eux. Le 11 juillet 1768 à 9 heures du soir, j'en rencontrai plusieurs montés sur un chariot à l'entrée d'une vaste forêt. Après une assez longue délibération ils mirent pied à terre & s'efforcèrent de me saisir, ce qui seroit certainement arrivé sans la promptitude avec laquelle un bon cheval moldave me tira de leurs mains. J'ai vu dans tout le reste de ce voiage que ceux du Bannat & des environs étoient plus sauvages, plus faux, plus traitrés que ceux que j'avois connus jusqu'alors ; mais l'on comprend sans peine que par le feu de la révolte la férocité des uns s'est communiquée aux autres.

caisse impériale de Zalathna (a), & fort endommagé les mines d'or du même endroit. A Horiah s'est joint un certain Sophroni, pope intrigant, échappé de la prison, à laquelle le gouvernement de Transylvanie l'avoit condamné pour toujours. (b)

En ce moment on apprend, que le lieutenant colonel Kray a été obligé de faire feu sur une troupe de mutins, qui refusoient d'accepter

ter

(a) Bourg agréablement & pittoresquement situé entre Carlsbourg & Clausenbourg, que le travail des mines rend très-animé, & qui forme un des endroits les plus intéressans de cette province. Ces mines aussi anciennes que fécondes étoient déjà exploitées du tems de Trajan. Il y a entre Salathna & Abroutbania (petite ville arienne) une grande prairie appelée *Pratum Trajanum*. J'ai des empreintes de monnoie qui attestent cette exploitation.

(b) Les Valaques les plus sincèrement unis à l'Eglise romaine sont ceux du Nord de la Transylvanie. Ce Sophroni, qui doit être bien vieux, avoit tâché, quelques années avant mon arrivée dans cette province de les replonger dans le schisme. Il s'étoit formé une petite armée, qui commettoit d'horribles excès, & honoroit son général comme un Saint. C'est encore le même Sophronius qui comme

* 15 Avril
1772. P. 581.

je l'ai rapporté ailleurs *, faisoit dire au *Credo* : *Credo in Spiritum sanctum, sanctam Ecclesiam constantinopolitanam.* — Un autre fanatique qui travailloit alors à perpétuer le schisme, étoit l'évêque valaque d'Arad. Il parcourroit travesti en païsan toutes les habitations de ces pauvres rustres pour les détacher de l'union catholique. Un jour il dit à un de mes amis, qu'il aimoit mieux être Turc que Catholique romain. Sans doute, répondit celui-ci, par goût pour la polygamie.

ter le pardon général qu'on leur offroit; ils se font retirés dans un village, après avoir eu 80 tués & laissé 30 prisonniers sur la place. Horiah, avec plusieurs milliers de ses partisans, se trouve entouré par nos troupes; les régimens Léopold Toscana, de Giulay, les grenadiers d'Orosch, les hussards de Szeckler & un autre régiment d'infanterie, aiant 4 canons, sont maîtres des avenues de Körös, Brod, Remette, Ponor & de celles de tout le district qu'occupe ce scélérat avec sa bande. Un grand nombre de rebelles s'est retiré dans les montagnes de Topanfalva. (a)

BERLIN (le 18 Janvier.) M^r. de Munchhausen, ministre d'état du Roi étant décédé, il a été remplacé par M^r. le baron Everhard-Frédéric-Christophe von der Reck ci-devant président de la régence de Cleves. Sa M. connoissant le rare mérite de ce seigneur & ses connoissances profondes dans la jurisprudence a daigné en même tems le nommer ministre de justice, président du conseil supérieur & directeur de la cour féodale du

(a) Montagnes d'une hauteur prodigieuse entre Salathna & Clausenbourg. Il faut une forte journée pour en passer les cimes les plus élevées, depuis Topanfalva jusqu'à peu de distance de Clausenbourg. Je n'y ai trouvé qu'une seule habitation de Valaques qui m'offrirent à manger je ne fais quoi dans un petit pot de terre, & ne purent comprendre que j'aimasse mieux jeûner que de profiter de ce régal. Sur la descente, du côté de Clausenbourg, il y a plusieurs villages & d'assez bonnes cultures.

royaume de Prusse & des autres provinces de sa dépendance.

Le 25 du mois dernier, S. Exc. Mr. de Zie-then, général de cavalerie, a assisté à la parade dans l'appartement du château où le Roi a coutume de donner l'ordre du jour: cet illustre vieillard, âgé de 85 ans, & chargé de lauriers, franchit le grand escalier du château qui conduit aux appartemens de Sa M. avec la vigueur d'un homme de moyen âge, & étant arrivé à l'antichambre, il s'assit quelques instans pour recueillir ses forces: il eut l'honneur d'être accueilli par L. A. R. Mgr. le prince de Prusse, & Mgr. le prince Ferdinand, frere du Roi, avec toute la distinction due à son rare mérite; & Son Exc. aiant appris que le Roi étoit entré dans la grande salle pour donner l'ordre, elle s'y rendit aussi-tôt: le Roi eut à peine aperçu le vénérable vieillard, qu'il s'avança vers lui, de l'air le plus gracieux & avec le sourire le plus flatteur, & l'embrassa avec cet épanchement de cœur qui ne peut partir que de l'estime & de la plus intime amitié, en lui demandant des nouvelles de sa santé. En même tems, Sa M. se tournant du côté des deux aides de camp de Son Exc., elle leur ordonna de présenter un siège à leur général, qu'elle invita très-gracieusement à s'asseoir. Le héros confus, & vivement touché de cette distinction particuliere, se refusa pendant quelques momens à se conformer à l'invitation extrêmement flatteuse de son Souverain, lorsque le Roi le prenant lui-même par la main, & le conduisant à son fauteuil, le força pour ainsi dire, à s'y reposer. Le Nestor des officiers de notre tems, assis devant son Souverain qui étoit de bout, & tenant toujours la main qui venoit de le combler des marques les plus éclatantes de bonté & de bienveillance, chercha en vain des paroles capables d'exprimer toute sa sensibilité & sa reconnoissance; & donna lieu par-là à une scene qui ne put qu'intéresser vivement, attendrir même jus-

qu'aux

I. *Février* 1785. 215
qu'aux larmes tous ceux qui en étoient té-
moins.

P A Y S - B A S .

BRUXELLES (*le 14 Janvier.*) Le gou-
vernement-général de nos provinces a fait
notifier publiquement, “ qu’ayant jugé à
„ propos, dans la conjoncture actuelle, de
„ faire croiser quelques bâtimens impériaux
„ armés sur l’Escaut entre Anvers & Saef-
„ gen, tous navires & bâtimens, qui remon-
„ teroient ou descendroient la riviere, se-
„ roient tenus d’amener sur le signal de ces
„ bâtimens, & qu’en cas de refus ils seroient
„ responsables des suites &c „. — L’on
voit circuler ici une liste des quartiers-d’hi-
ver de l’armée impériale dans les Pais-bas :
elle est divisée en cinq brigades, dont les
quartiers-généraux sont établis respectivement
à Luxembourg sous les ordres du général-
major comte d’Alton ; à Louvain sous les or-
dres du général-major baron de Stader ; à
Thienen sous les ordres du général-major
comte de Harrach ; à Mons en Hainaut sous
les ordres du général-major baron de Lilien ;
& à Anvers sous les ordres du lieutenant-
général prince de Ligne. L’état-major aura
ses quartiers dans notre ville ; & les généraux,
qui y feront leur séjour sous le comman-
dement-général du duc Albert de Saxe-Te-
schen, sont les généraux comte de Murray,
comte de Ferraris, comte de Colloredo, comte
d’Arberg, & Sehenter. Dans la liste, si l’on

excepte les régimens de Wurmsfer & d'Esters-hazy huffards, il n'est aucune question de troupes légères, de Croates, Uhlans, Monténégrins &c. quoique, suivant plusieurs feuilles de l'Allemagne, ces troupes, non moins à craindre pour nos provinces que pour l'ennemi que nous aurions à combattre, fussent déjà en pleine marche. Les chirurgiens-majors des différens régimens d'infanterie ont reçu ordre d'engager, outre le nombre ordinaire de leurs aides & subalternes, quatre aides-extraordinaires avec appointemens d'officier. On travaille sans cesse à la formation des magasins de Tournay & de Mons.

L'Empereur vient d'accorder à chaque officier un domestique qu'il choisira lui-même dans la compagnie; les soldats qui serviront à cet objet, ne porteront plus ni armes ni uniformes; ils auront cependant tous un habillement caractéristique: ces domestiques ne coûteront rien à leurs maîtres; l'Empereur assigne à chacun d'eux 20 florins d'Empire par année, outre leur paie ordinaire de soldat.

Déclaration de l'Empereur, concernant l'état civil des individus des maisons religieuses de l'un & de l'autre sexe, supprimées en ce pais.

Du 29 Décembre 1784.

JOSEPH, par la grace de Dieu, Empereur des Romains &c &c &c. Par la déclaration du 2 Septembre 1775, en rappelant le principe que les sécularisations des religieux profès, ne les rétabliſſoient pas dans la jouissance des effets civils, il a été accordé quelques modifications à ce principe en faveur des ci-devant

devant Jésuites; voulant maintenant pourvoir à l'état civil des individus d'autres maisons supprimées en ce païs, nous avons, de l'avis de notre conseil privé & à la délibération de notre très-chère & très-aimée Sœur, Marie-Christine, Princesse royale de Hongrie & de Bohême, Archiduchesse d'Autriche &c; & de notre très-cher & très-aimé Beaufrere & Cousin, Albert-Casimir, Prince-royal de Pologne & de Lithuanie, Duc de Saxe-Teschén &c, nos Lieutenans, Gouverneurs & Capitaines-généraux des Païs-bas, déclaré & ordonné, déclarons & ordonnons les points & articles suivans:

ART. I. Les individus profès de l'un & de l'autre sexe des maisons religieuses supprimées, pourront acquérir autrement que par succession ab intestat, des rentes viagères constituées sur leur tête, le simple usufruit des immeubles ou réputés tels, l'usufruit des rentes personnelles ou réelles, celui des obligations ou billets portant intérêt, sans pouvoir en manière quelconque, acquérir ou posséder la propriété de ces immeubles ou réputés tels, non plus que les capitaux des rentes, obligations ou billets; mais ils pourront acquérir & posséder la propriété des effets, proprement dits, l'argent comptant y compris. (La fin l'ordinaire suivant).

*Extrait d'une lettre de Charleroi du 30
Décembre 1784.*

Entre toutes les connoissances, moïens & facilités, que l'on acquiert journellement pour perfectionner l'art d'exploiter les minéraux de tout genre dans les Païs-bas autrichiens, l'exploitation du charbon de terre n'est certainement pas la moins importante. Le sieur Jean-Baptiste Isaac, directeur de plusieurs fosses houillères dans les environs de cette ville, est parvenu à découvrir des moïens faciles d'enfoncer les bures ou fosses dans les fources d'eaux les plus impénétrables. Cette découverte digne de récompense, met désormais les entrepreneurs à l'abri de leur ruine & de

l'abandon du minéral même, occasionnés le plus souvent par les sources superficielles.

UTRECHT le 17 Janvier.) Les Etats de cette province ont indiqué un jour solennel de prières, qui aura lieu tous les premiers mercredis de chaque mois, afin d'implorer les secours & les bénédictions du Très Haut, dans la guerre dangereuse dont nous sommes menacés de la part de l'Empereur. Les magistrats de la ville ont même envoyé aux diverses églises de toutes les religions un plan d'après lequel les ministres & pasteurs pourront se régler, & où l'on trouve ces paroles: *Que le Seigneur ne nous abandonne pas, mais qu'il daigne combattre pour nous, comme dans les anciens tems!* — *Que les armes de l'Etat, soutenues par la main puissante de nos magnanimes alliés soient bénies.* — *Que les chefs du gouvernement soient animés de sagesse, d'union, de courage & d'une fidélité désintéressée.* — *Que le peuple belge joigne la bonne volonté avec la résignation & la confiance au Très-Haut, & un héroïsme & une valeur intrépides.* — C'est bien là, en effet, tout ce qu'il nous faut. Si nous l'obtenons, on peut bien dire que c'est un coup du Ciel.

On dit que les Etats-généraux ne font pas peu surpris de n'avoir pas encore reçu de réponse à leur lettre connue, adressée de leur part aux Suisses, pour avoir le monde, stipulé dans la capitulation faite avec eux. Mais à ce qu'on est informé, le canton de Berne a fait parvenir au Prince Statthouder

une missive très-polie, dans laquelle il lui marque, qu'il étoit prêt à entrer dans la demande de L. H. P, pourvu que de leur côté, elles voulussent dans la suite remplir leurs engagemens mieux qu'elles ne l'ont fait par le passé. Il paroît donc que cette affaire traînera encore quelque tems, & que les régimens suisses, qui sont au service de la république, n'auront pas si-tôt encore les 50 hommes par compagnie qu'on demande. On dit que le canton de Berne avoit laissé entrevoir dans sa missive au Prince d'Orange, qu'il préféreroit la voie de traiter de cette affaire avec S. A. S, à celle de le faire directement avec L. H. P. Ce qu'on a débité touchant 6 mille hommes de troupes qu'auroit offert le Roi de Suede, est destitué de fondement.

Voici la réponse que L. H. P. ont faite au mémoire qui leur a été remis de la part de la cour de Russie.

Extrait du registre des résolutions de L. H. P. les Etats-généraux des Provinces-unies. Du vendredi 24 Décembre.

« Ouï le rapport de Mr. de Haesten & autres députés de L. H. P. pour les affaires étrangères, aiant en conséquence & pour satisfaire à leur résolution commissoriale du 20 de ce mois, conjointement avec quelques députés du conseil d'état, examiné une note remise à Mr. van Citters, président à l'assemblée, par Mr. de Kalitschoff, envoyé-extraordinaire de S. M. l'Impératrice de Russie, au nom de sa Souveraine, relative à la situation actuelle de la république concernant ses différens avec l'Empereur, plus amplement insérée dans les notes du 20 du courant; & de plus, pour autant que l'affaire de l'Escaut y est concernée, aiant été en conférence à ce sujet avec les députés

des colleges respectifs d'amirauté & pris ladeffus leurs avis & considérations. »

« Sur quoi délibéré, il a été trouvé bon & arrêté, qu'en réponse à la dite note, il sera communiqué à Mr. de Kalitchoff, envoyé-extraordinaire de S. M. l'Impératrice de Russie, qu'il a été très-agréable à L. H. P. de voir renouveler les sentimens favorables de S. M. pour le progrès, la prospérité & le bien-être de cette république, & d'être informés en même tems de la part que Sa M. par un effet de sa magnanimité, veut bien prendre au maintien de la paix. Qu'en conséquence de la résolution de L. H. P. du 3 Novembre dernier, l'état de toute cette affaire aiant été déjà exposé dans cette attente à Sa M. avec priere d'employer son intercession auprès de l'Empereur, L. H. P. ne pouvoient donc sur-tout après cette déclaration ultérieure, que se permettre l'effet désiré de l'influence toute puissante que Sa M. a & doit avoir naturellement sur Sa M. l'Empereur, comme son ami & son allié; & que L. H. P. se flattent particulièrement que Sa M. I. de Russie pourra parfaitement convaincre l'Empereur du ménagement dont L. H. P. en ont usé en toute occasion, relativement aux prétentions multipliées & successives de la cour de Vienne, & sur-tout de la modération avec laquelle L. H. P. ont fait exécuter les ordres généraux qui ont toujours été en usage dans ce pais-ci, à l'égard des deux navires marchands, que le gouvernement des Pais-bas autrichiens a fait passer les eaux de cette rép. par voie de fait, pendant que l'on étoit à négocier pour arranger tous les différens subsistans, sans reconnaître les commissaires de L. H. P., ni respecter leurs vaisseaux de guerre, ni permettre aucune recherche, ni visite. Que la modération de L. H. P. a été telle, que ces navires marchands, non-seulement n'ont pas été traités avec plus de rigueur qu'auroient dû l'être ceux de l'Etat en pareil cas & sur-tout en pareille circonstance; mais qu'aussi il n'a pas été

1. Février 1785.

221

été possible d'exécuter les ordres établis avec plus de ménagement ; & que L. H. P. n'ont pu manifester d'une manière plus convaincante leur intention de maintenir, tant à l'égard des navires fufdits, que de tout autre fans diftinction, foit étranger ou hollandois, leur droit de fouveraineté fur le territoire de la rép. fans la moindre infulte à leur pavillon. Qu'ainfi L. H. P. ont été autant furprifes qu'affectées, d'éprouver que fur cela Sa M. l'Empereur ait trouvé bon de faire rompre tout à-coup les dites négociations amicales à Bruxelles, & de rappeler d'ici fon miniftre fans prendre congé ; tellement que L. H. P. fe font trouvées dans la néceffité de rappeler auffi leurs miniftres, dont la présence étoit devenue par-là infructueufe dans les Etats de l'Empereur. Que néanmoins L. H. P. aiant toujours été, & étant encore actuellement très-éloignées de vouloir offenser Sa M. l'Empereur en quelque manière que ce foit, ce qu'elles croient même avoir déclaré affez ouvertement à toutes les Puiffances de l'Europe, font non-feulement très-disposées de faire réentamer les négociations rompues ; mais que même elles fe croiront fort redevables à Sa M. l'Impératrice de Ruffie, au cas que par fa coopération puiffante & favorable, la paix puiffe être confervée ; *mais en même tems & conjointement avec les droits & poffeffions incontestables de cet Etat.* Et fera remis extrait de la présente réfolution de L. H. P. à Mr. de Kalitchoff, envoyé-extraordinaire de la cour de Ruffie, avec priere d'appuier de la manière la plus convenable l'intention de L. H. P. à cet égard auprès de Sa M. l'Impératrice. »

F R A N C E.

PARIS (le 14 Janvier.) L'édit pour le nouvel emprunt a été enrégistré fans clause ni réferve : il porte création d'un emprunt de cent vingt-cinq millions, en cent vingt-

I. Part.

P

cinq mille billets de mille livres, portant intérêt à cinq pour cent, & remboursables en vingt-cinq ans, avec accroissement de capital. En voici le préambule.

LOUIS &c. *La nécessité de continuer avec exactitude l'acquittement des dettes de la dernière guerre ; les engagemens, que nous avons pris pour accélérer les paiemens arriérés ; & tout ce qu'une sage prévoyance exige de nous dans les circonstances présentes, nous obligent d'ouvrir un emprunt, qui puisse suffire non-seulement pour éviter l'inconvénient de recourir dans une même année à de nouvelles ressources, mais aussi pour entretenir au trésor royal cette utile abondance, qui facilite toutes les dispositions d'ordre & d'économie. La grande quantité de numéraire, qui existe en circulation, nous permet de porter cet emprunt jusqu'à la somme fixe de cent vingt-cinq millions, & nous y sommes même invités par l'empressement du public à s'y intéresser : mais, quelque satisfaisans que soient pour nous les témoignages éclatans d'une juste confiance, nous sommes bien éloignés d'en vouloir faire un usage indiscret, & nous ne regardons le bon état du crédit que comme un acheminement aux opérations essentielles & salutaires que nous avons en vue. Elles seroient impraticables sans lui ; par elles il deviendra inébranlable. C'est en fécondant toutes les sources de la richesse de l'État, c'est en augmentant nos revenus par la diminution des frais de recouvrement, c'est en soulageant nos peuples par une distribution plus égale du fardeau qu'ils supportent, que nous assurerons de plus en plus la solidité des créances publiques déjà appuyées sur les gages les plus certains. Si leur volume s'accroît par l'emprunt que les circonstances nécessitent, cette augmentation se trouve compensée en grande partie par l'extinction effectuée cette année, de plusieurs objets remboursables à époques, telle que la Lotterie de 1777 ; & elle le sera d'année en année par la libération successive d'objets de même*

nature, qui doit se faire à la caisse des amortissemens. Le plan que nous avons adopté pour cet emprunt, n'exige de la part des prêteurs, ni l'aliénation de leurs fonds, comme dans les rentes perpétuelles, ni leur anéantissement comme dans les rentes viagères; il n'oblige pas de jouer comme dans les lotteries; il ne met pas dans le cas de recevoir des remboursemens morcelés comme dans les annuités; il conserve au propriétaire de la mise, son capital entier avec l'intérêt à cinq pour cent; il lui en assure la rentrée dans l'espace de 25 ans, & il lui fait toucher en outre, au moment de son remboursement, une augmentation de ce même capital, laquelle toujours croissante à mesure qu'elle se retarde, est portée à cent pour cent la dernière année, & n'est cependant que le produit de l'accumulation des excédans d'intérêt attribués au-dessus du taux ordinaire. Pour fixer la mesure de ces excédans, nous avons considéré l'évaluation du prix courant des effets publics, & nous avons reconnu que ce nouveau genre d'emprunt qui a pour nos finances l'avantage de présenter une durée fixe & une libération déterminée, ne leur seroit pas intrinsèquement trop onéreux, puisqu'à l'époque de son extinction totale, au terme de 25 ans, il n'aura coûté que deux fois le capital primitif, tant pour les intérêts, que pour tous remboursemens & accroissemens de fonds. Après nous être ainsi assurés d'une juste proportion dans le taux fondamental de l'emprunt; nous avons pris soin d'en régler les détails, & de lui donner l'organisation la plus simple, la plus claire, la moins susceptible d'embaras. Il étoit sur-tout nécessaire d'obvier à l'inconvénient des remboursemens morcelés; nous y avons pourvu, en ordonnant que les tirages qui auront lieu chaque année, se feront par séries de cinq mille numéros pris de suite, en sorte qu'avec la seule attention de placer ses capitaux dans une même série, on sera toujours sûr d'en recevoir le remboursement intégral à une même époque, avec l'accroissement qui y sera joint: enfin tout a été combiné de manière à rendre cet emprunt

aussi régulier dans sa forme, qu'il est favorable à la bonne gestion des fortunes particulières, & convenable à la situation des finances. A ces causes &c.

Le nouvel emprunt de cent vingt-cinq millions fut fermé dès le 7 à midi. Cette prompte clôture n'étonnera pas, lorsqu'on saura que le nombre des soumissions est monté à près de 700 millions.

Les exempts de la prévôté de l'hôtel à Versailles ont été dans tous les cafés & autres lieux publics, avertir que, si les nouvelles s'avisent de soutenir que la guerre va être déclarée entre la France & l'Empereur, ils seront mis en prison. Ces ordres ont été ainsi distribués, par rapport à la grossesse de la Reine, qui s'afflige beaucoup, en craignant que l'union & la paix ne cessent de subsister entre ses augustes époux & frere.

L'amnistie pour les déserteurs, que le Roi vient de faire publier, ne pouvoit paroître dans un moment plus favorable; & l'on s'attend ici qu'elle rendra à nos campagnes beaucoup de cultivateurs & à nos armées des soldats tout formés. Le pardon s'étend jusqu'aux déserteurs détenus à la chaîne, puisque ce sont eux qu'il faut entendre par ceux *détenus dans les dépôts*. Par un calcul, qui paroît peut-être un peu exagéré, l'on compte, qu'il y a dans les pays étrangers 60 mille hommes, qui ont abandonné leurs drapeaux, & que l'on peut s'attendre au retour d'environ 40 mille. Le gouvernement s'occupe, ainsi qu'il est annoncé par l'ordonnance

sance même du Roi, de nouvelles dispositions concernant les peines à infliger aux défecteurs : il n'y aura plus de chaînes à boulet. D'autres punitions, celle des verges entre autres, paroissent devoir être adoptées.

On écrit de Briançon, que le 9 du mois dernier à 9 heures 10 minutes du matin, on y a ressenti une secousse de tremblement de terre; la commotion a été assez forte mais de peu de durée, elle a été accompagnée d'un bruit sourd, presque semblable à celui d'un coup de canon; l'on n'a point observé d'oscillation; depuis plusieurs jours quelques personnes avoient aperçu pendant la nuit des vapeurs enflammées sortant de la terre, à-peu-près dans les parties où sont situées des mines de charbon.

Il n'est plus question de l'affaire de M^r. le comte de Noë qui aiant été à Paris pendant une partie de la belle saison, s'est ensuite retiré en Catalogne. Le parlement n'est pas encore allé chercher la réponse à ses remontrances du mois d'Août; il paroît même que les membres de ce tribunal se sont déterminés à garder le silence jusqu'à nouvel ordre. — M^r. le maréchal de Richelieu continue d'éprouver des angoisses de défaillance, qui le rendent incapable de vaquer à ses fonctions. La nouvelle de tout Paris est qu'il a remis tous ses emplois. En effet le tribunal des maréchaux de France se tient, habituellement depuis quelques jours, à l'hôtel de M^r. le maréchal de Byron. — Le S^r. Blanchard & le docteur Jefferies sont arrivés

ici, après avoir franchi le 7 avec leur ballon le Pas de Calais & être descendus du côté de Boulogne. Aux approches de nos côtes, les voyageurs ont été obligés de laisser tout leur lest, même jusqu'à leurs habits, pour ne pas faire la chute d'Icare. Etant ainsi sans lest, le ballon a repris un nouvel effort, & les a conduits heureusement sur la plage entre Boulogne & Calais. Comme c'est uniquement à l'impulsion du vent que M^r. Blanchard s'est abandonné, il a paru convenir par le fait du peu de confiance qu'il avoit dans ses moyens de direction (a). Cependant sans cette direction les ballons seront toujours d'une inutilité complète, & à coup sûr la plus mauvaise voiture du monde (b). Quand le vent nord-nord-ouest est assez fort pour assurer le transport du ballon, on fait le trajet sûrement & promptement avec un navire qui ne coûte pas des sommes immenses, n'exige pas trois mois de préparation & de travail,

(a) L'académie des sciences, belles-lettres & arts de Lyon, devoit distribuer le prix qu'elle a proposé sur *la direction des aérostats*, le 7 Décembre dernier; mais ayant reçu sur ce sujet 96 mémoires, dont aucun ne présentoit de vues satisfaisantes, elle a renvoyé la proclamation de ce prix à la séance publique du 12 Avril 1785.

(b) Incontestablement; la seule qui en un instant met le voyageur (à moins qu'il ne soit d'accord avec le vent) à 20 lieues de la route qu'il veut tenir, qui le conduit au nord lorsqu'il prétend aller au midi, le mène sur la mer, lorsqu'il veut relier à terre &c.

sert pendant des années toujours ferme & solide &c. Le moi en donc de concevoir que ce trajet ait pu exciter dans tant de têtes un enthousiasme que n'auroit peut-être pas produit la découverte la plus utile (a). On savoit que sur terre le ballon suivoit l'impulsion du vent, pouvoit-on douter qu'il ne la suivroit également sur mer ? Le vol des oiseaux est-il plus admirable sur les précipices & les eaux, que sur des plaines arides ? *Mais il faut plus de courage pour sur la mer. A la bonne heure. Mais le courage n'est estimable qu'autant qu'il est judicieusement & utilement employé. Que diroit-on d'un homme qui du toit d'une maison sauteroit dans la rue, plutôt que de descendre par un escalier sûr & commode, & qui pour exécuter*

(a) L'enthousiasme des ballons en a fait découvrir jusques dans la plus haute antiquité. Flave Joseph en réfutant les sottises d'Apion fait mention d'un nommé *Zabidos* qui au rapport du crédule grammairien, avoit fait une *espece de charpente ou machine de bois, avec trois rangs de lampes, dans laquelle il se promenoit au dessus de la terre en guise d'étoile, alloit à Jérusalem, retournoit à Dore &c.* Un Monsieur de L. nous assure que cette *machine de bois* avec ses lampes étoit un aérostat que *Zabidos* dirigeoit à volonté. Le judicieux abbé de Fontenai a inséré cette ingénieuse observation dans ses feuilles N°. 157 ann. 1784, sans un mot de critique ; vingt périodistes l'ont répété & ont applaudi à l'antique merveille de *Zabidos*. Pour moi, je crois plutôt à la montgolfière de Simon le magicien ou de l'amant de Danaë.

cette prouesse emploieroit cent mille livres & trois mois d'ouvrage ? (a)

NOUVELLES DIVERSES.

On parle beaucoup de l'offre faite de la part de l'Empereur, de renoncer à ses prétentions sur l'Escaut, moyennant la cession de Maestricht & de ses dépendances; quoiqu'on ignore si ce bruit est fondé, il se soutient depuis quelque tems & trouve de l'accueil chez bien des spéculateurs. — Le jour du départ de Mr. de Maillebois pour la Hollande n'est pas encore déterminé. On s'est trompé en disant qu'il avoit pris congé du Roi. Ce général n'étoit venu à la cour que pour assister à la signature du contrat de mariage de Mademoiselle de Tourzel, sa nièce, qui épouse Mr. de Ste. Aldegonde. — Il paroît déjà un *Avertissement* & divers autres écrits contre l'ouvrage de Mr. Necker, dont quelques exemplaires ont été distribués. On assure, que les tableaux & comptes, qu'il renferme, sont pour la plupart très-inexacts, & que la vérité des calculs, qui y sont présentés comme certains, est niée par les personnes les plus à portée d'en juger. — Les nouvelles de Naples font mention d'une éruption du Vesuve qui a répandu l'alarme dans cette capitale. — Quelques lettres annoncent que les Valaques sont entièrement dissipés, & que leur chef Horiah abandonné des siens erre dans les montagnes accompagné d'un seul de ses complices qui lui est resté fidele. D'autres avis disent que la rébellion n'est point à sa fin; & font aussi

(a) Il en faut revenir à l'invincible dilemme. Ou bien on parviendra à diriger les ballons; & c'est la plus funeste invention qu'aient fait les humains *: ou bien on ne les dirigera point; & ce ne fera qu'un dangereux & somptueux joujou.

mention de quelques mouvemens en Hongrie, qu'on croïoit assoupis & qui paroissent ne l'être pas encore. — Le prince d'Anhalt-Zerbst, frère de l'Impératrice de Russie, arrivé à Bruxelles à la tête du régiment de Bender, est tombé malade. L. A. R. les Sérénissimes Gouverneurs lui ont rendu une visite à l'hôtel de Suede, où il est logé.

☞ Je persiste à vouloir imprimer la lettre du R. P. T. de S. A. (avec des notes & des explications convenables), malgré les assurances qu'il a données à quelques personnes *que je ne l'imprimerai jamais*. Mais je ne le ferai qu'à sa réquisition personnelle. —

15 Octob.
1784. p. 257.
I.
Janv. 1785.
p. 22 & 25.

Quant à la diatribe allemande qu'on vient de m'adresser comme l'ouvrage d'un *théologien de Cologne*, je dois être persuadé que le R. P. T. n'y a aucune part, & que son humilité l'obligera à s'élever fortement contre un homme qui a fait sa pleine apothéose de son vivant. Il est bien vrai qu'un *ami de l'humanité, pensant noblement; un homme courageux & éloquent, qui dissipe les ténèbres, écrase les préjugés; qui n'écrit que des vérités complètes; resplendissantes d'une lumière pure &c*, qu'un tel homme méritoit bien cette distinction rare; mais la modestie, comme l'on sait, est toujours en guerre avec les honneurs les plus justes. Pour moi qui avec un des plus respectables écrivains de l'Allemagne catholique, partage les titres de *cœur pervers, de tête stupide, d'homme méchant, orgueilleux, dangereux, funeste à la religion; de menteur impudent* (a) &c &c,

(a) Ces mensonges impudens sont des vérités

j'ai le plaisir de voir ma modestie en sûreté, elle n'aura point d'opposition à former contre les complimens du très honnête, *courageux, éloquent, véridique, humain, noble, lumineux théologien* soi-disant de Cologne.

J'approuve très-fort les soins donnés à la

tés palpables pour tous ceux qui ont confronté mes remarques avec la thèse, qui ont vu la différence du sort de la femme de Loth dans mon explication, avec celui qu'imagine le nouveau professeur; qui ont vu dans la thèse, que la lutte de Jacob avec l'Ange n'étoit qu'un rêve, & qui par la réponse même, ont vu une seconde fois que ce n'étoit qu'un rêve; je m'offre à discuter derechef tout cela, dans une langue généralement entendue, avec un homme qui ose se nommer, & point avec des anonymes agités des furies d'Oréste. De plus, en suivant l'ardeur que la justice m'inspire, je vengerai des écrivains illustres; je montrerai que le mot *einzig* dont l'omission a mérité à un homme des plus savans & des plus estimables de l'Allemagne les noms de *boßhaft und alte Schurt* (scélérat & vieux coquin *), est non-seulement inutile, mais absurde & ridicule, & que c'est par ménagement que l'abbé G. ne l'a pas relevé &c &c. Je prouverai que ce n'est pas par de gauches citations de vers allemands, par des sophismes grossiers, des querelles de mauvaise foi, des injures lâches & brutales, qu'on acquiert le droit de dénaturer les augustes annales de la religion, d'insulter des critiques justes, raisonnables & nécessaires; & que chez des ergoteurs cénobitiques sur-tout, de telles armes sont détestables. Je m'offre à mettre tout cela dans le plus grand jour. J'allois le faire ici, mais j'ai dit :

Nolo inquinari ignavo sanguine.

* Quel langage pour un religieux discauplé ou son lieutenant.

traduction d'un ouvrage utile & édifiant, touchant le plus auguste Sacrement de l'Eglise catholique; mais dans ces tems d'une critique excessivement délicate, sévère & ombrageuse, il auroit peut-être besoin d'une revue, à laquelle il m'est impossible de prendre aucune part.

Il suffit de faire déposer les lettres à l'imprimerie pour qu'elles me parviennent promptement & sûrement. Par ce moyen ceux qui sont à portée, ne risqueront pas de les perdre, & je serai un peu moins accablé de ports. Je vois bien qu'on compte peu sur la promesse que j'ai faite de les refuser, au moins quand elles seroient d'un port excessif.

Lettre d'un citoyen de Luxembourg à l'auteur du Journal.

15 Janvier 1785.

Je viens de lire dans un journal étranger sans nom d'auteur ni lieu d'impression, mais qu'on dit s'imprimer à Liege, n°. 2 1785, p. 70 une lettre soi-disante de Luxembourg, signée DE TRIGNON, si remplie de faussetés, qu'il est incroyable qu'on puisse abuser à ce point de la crédulité du public. Il y est dit 1°. que *dès le 3 Janvier la garnison étoit considérablement renforcée par des corps venus d'Allemagne*, & on fait que de ces corps les uns n'ont fait que passer, & que les autres ont rebroussé chemin, & qu'à cette date la garnison n'étoit pas de 600 hommes. 2°. que *les denrées étoient montées à un prix excessif par la persuasion d'un prochain siège*, dont, je vous l'assure, personne n'est persuadé; que *le bastion Parломont* (il n'y en a pas ici qui porte ce nom) *est garni d'un nombre de piéces de canon*. Imaginez ce que c'est qu'un bastion relativement à la défense d'une ville comme Luxembourg, & que nous

voilà bien avancés pour soutenir un siège. 3°. que les troupes françoises rassemblées autour de Metz s'ébranlent. On compte 12 lieues de Metz à Luxembourg, si dès le 3 du courant ces troupes se sont ébranlées pour nous assiéger, jugez du chemin qu'elles font par jour. 4°. que l'entrepreneur Lange a de grandes provisions de biscuits; il n'y a ici ni entrepreneur Lange ni biscuits. 5°. que les bourgeois animés d'une ardeur martiale, se sont offerts à seconder les efforts des troupes. Nos bourgeois font on ne peut pas plus fideles à leur Prince; mais ils n'ont pas fait une offre que Sa M. I. auroit désapprouvée, & qui dans l'occasion les mettroit peut-être dans le cas d'être pendus; conformément à la déclaration qu'on assure avoir été faite récemment aux bourgeois hollandois, & selon la pratique usitée envers les païsans & les bourgeois qui tirent sur des troupes roïales. Cette ardeur martiale se borne à mettre en sentinelle quelques pauvres journaliers là où le défaut de garnison ne permet pas de placer des soldats. Vous voyez, Monsieur, combien de faussetés & de faussetés dangereuses sont contenues dans cette lettre, & qu'il n'est pas indifférent qu'on les fasse connoître. Je suis &c.

J. B. Brück, l'aîné.

P. S. En ce moment on m'instruit de mon erreur. Il n'y a point ici de *Mr. de Trignon*. C'est un nom factice adopté par un mauvais plaisant qui a voulu rire aux dépens d'un périodiste crédule & prompt à accueillir toutes les nouvelles sans examen. L'entrepreneur Lange est un confiseur qui vend des biscuits de pâte sucrée. Les canons du bastion *Parlomot* (il a voulu dire *Berlaimont*), sont un badinage indécent.



Extrait d'une lettre de Liege, du 20
Janvier 1785.

Comme votre Journal circule beaucoup dans ce païs, j'ose vous prier d'y donner place à une lettre intéressante, insérée dans la Feuille du jour, écrit périodique & espece de gazette journaliere, de notre ville. Je vois par votre dernier numéro p. 155, que vous n'avez pas lieu d'être fort content de l'auteur de cette feuille; mais en oubliant pour un moment ses torts, vous obligerez un peuple nombreux, dont la conservation est peut-être attachée aux avis salutaires & importans consignés dans cette lettre, dont je joins ici une copie fidèle.

« Comprenez-vous, Monsieur, que tandis que tous les journaux & gazettes ne parlent que des vapeurs léthifères émanées des tombeaux; que les miasmes & les mophetes font déserter les églises & les environs des cimetières, qu'une terreur au moins panique, peut-être tout-à-fait chimérique*, inspire des précautions presque ritibles contre l'atmosphère des sépultures, on laisse subsister au milieu de notre ville un foier d'infection qui, dans des tems d'épidémie, concentrera à coup sûr la peste d'une manière effrayante & incurable? Vous entendez que je veux parler de l'affreux canal de Lulay qui traverse le plus beau quartier de cette grande cité; canal où s'accumulent depuis plusieurs années des immondices

* Effectivement; ce doute m'a toujours paru bien fondé. Voyez le J. du 1 Sept. 1783, p. 8.
— 2 Fév. 1784, p. 206.

de toutes les natures (résultat d'une population accumulée, pauvre, crapuleuse & vermineuse), qui exposées durant tout l'été à l'action d'un soleil brûlant, fermentées par des pluies d'orage, fixent leurs miasmes dans un espace étroit, tortueux, défendu de tout côté de la circulation d'un air libre; canal d'où dans les chaleurs, s'élève une telle infection que tous les habitans de ses bords sont obligés de tenir studieusement fermées les ouvertures de leurs maisons, & que malgré toutes leurs précautions les chambres & les meubles en prennent une odeur méphitique la plus repoussante. . . . Oui, Monsieur, c'est ce que nous voyons au milieu de nous; tandis que les deniers publics s'engloutissent dans des entreprises de luxe & de parade, on ne songe point à défendre la santé & la vie des citoyens, contre une contagion placée dans le centre de leurs demeures. Est-ce défaut de police, est-ce foiblesse de gouvernement, est-ce une de ces incuries qui tiennent dans tous les genres de choses à l'inconséquence humaine*? C'est ce que je n'entreprends pas d'examiner. J'observerai seulement que la dépense, qu'occasionneroit l'abolition de cette horreur, n'est pas de nature à la justifier. En creusant seulement un fossé de la largeur d'un petit bateau, & de la profondeur nécessaire pour y maintenir les eaux lorsque la Meuse est à une hauteur moyenne, ce dépôt de corruption s'enleveroit insensiblement & sans effort par la marche continuelle de ce même bateau, qui le transporterait là où il seroit de la plus grande utilité; & cela sans aucun danger, vu la lenteur & la succession du travail. Je suis même étonné, que des particuliers, ceux sur-tout qui avoisinent ce lieu infect,

* *Peut-être l'auteur a-t-il lu les reproches que fait aux Anglois Mr. J. de S. V., reproches applicables à bien d'autres: 1 Janv. 1784, p. 11.*

fect, ne se soient pas réunis pour cette entreprise, dont le produit égaleroit peut-être les avances; mais j'ose garantir que, le petit fossé une fois fait dans la dimension que je viens de dire, & la communication ouverte avec la grande Meuse, plus d'un cultivateur se présentera pour exploiter cette riche mine de matière fécondante. Dans l'état même actuel on voit des gens accumuler laborieusement ces engrais divers, & les emporter sur leurs épaules: qu'on juge par-là de la rapidité avec laquelle ils disparaîtroient, si le transport en étoit plus facile & moins dispendieux. »

« Croiriez-vous qu'un homme d'esprit, regardé comme homme d'état, sage & bienfaisant dans ses vues, après avoir écouté ces raisons, n'a rien trouvé à y opposer, sinon le projet d'une nouvelle place, dont la construction aboliroit ce cloaque; projet romanesque ou du moins parfaitement idéal jusqu'ici, & qui plus que vraisemblablement restera toujours dans l'état de projet. Vous le voyez, Monsieur, nous sommes aujourd'hui, comme du tems d'Horace, dans le cas de voir :

*Rusticus expectat dum defluat annis, at ille
Labitur, & labetur in omne volubilis ævum.* »

Dans le dernier Journal, p. 151, l. 6. de la note, & de celui lisez & celui. — P. 155, l. 32, ils aiment lisez ils n'aiment. — P. 157, l. 15, ces sottises lisez les sottises.

Dans le Journal du 1 Janvier, p. 59, l. 3, chancelier lisez chanoine. (Je prie mes correspondans de ne pas abrégier les mots, quand leur intention est que leurs lettres soient imprimées).

T A B L E.

TURQUIE.	(Constantinople.	189
RUSSIE.	(Pétersbourg.	191
POLOGNE.	} Varsovie.	193
		} Dantzic.
ESPAGNE.	(Madrid.	195
PORTUGAL.	(Lisbonne.	196
SUEDE.	(Stockholm.	197
ITALIE.	} Rome.	198
		} Naples.
	} Turin.	202
		} Milan.
	} Livourne.	204
ANGLETERRE.	(Londres.	205
ALLEMAGNE.	} Vienne.	208
		} Prague.
	} Hermanstadt.	209
		} Berlin.
PAYS-BAS.	} Bruxelles.	215
		} Utrecht
FRANCE.	(Paris.	221
	<i>Nouvelles diverses.</i>	228